Chapitre	Enjeu Plan climat 2030	Objectif stratégique 2030	Description de l'action	Statut 2025 maj actions	Commentaires état d'avancement 2025
Alimentation	AL1 Relocaliser une production durable	O.S. AL1-2 Dans une logique de reterritorialisation, et si les réglementations européennes en matière de marchés publics en vigueur le permettent, au moins 50 % des fruits et légumes acquis par la Ville de Bruxelles sont issus de filières de production locales et contribuent aux objectifs de la stratégie européenne Farm To Fork.	Mettre en place un atelier de découpe (légumerie) pour les préparations des fruits et légumes frais.	En cours - initié	En cours de réflexion sur la faisabilité / lancemet : Projet FEDER déposé en 2024 pour LCB pour utilisation d'un batiment à Haren ; BE a reçu un FEDER pour crer une légumerie sur le territoire de la Région
Alimentation	AL1 Relocaliser une production durable	O.S. AL1-2 Dans une logique de reterritorialisation, et si les réglementations européennes en matière de marchés publics en vigueur le permettent, au moins 50 % des fruits et légumes acquis par la Ville de Bruxelles sont issus de filières de production locales et contribuent aux objectifs de la stratégie européenne Farm To Fork.	Développer sa propre filière de production, à travers la valorisation des terrains de la Ville de Bruxelles et des associés par des projets de production alimentaire	En cours - initié	Exemple avec le projet de Sterrebeek : plantation d'un verger ; Première production de 400kg en 2024 pour approvisionner les crèches de la Ville en tomates cerises ; 1836 Kg au 30/09/25
Alimentation	AL1 Relocaliser une production durable	O.S. AL1-2 Dans une logique de reterritorialisation, et si les réglementations européennes en matière de marchés publics en vigueur le permettent, au moins 50 % des fruits et légumes acquis par la Ville de Bruxelles sont issus de filières de production locales et contribuent aux objectifs de la stratégie européenne Farm To Fork.	Mettre en œuvre le projet de production alimentaire à Sterrebeek à destination des Cuisines Bruxelloises (projet Sterrebeek financé par BE)	En cours - initié	Première production de 400kg en 2024 pour approvisionner les crèches de la Ville en tomates cerises ; 1836 Kg au 30/09/25
Alimentation	AL1 Relocaliser une production durable	O.S. AL1-3 Augmenter le nombre de professionnels actifs dans le domaine de l'agriculture urbaine.	Identifier et soutenir l'affectation de nouveaux terrains à des projets d'agriculture urbaine (acquisition, conventions d'occupation, soutien logistique, financier…).	En continu	Acquisition de terrain (3 parcelles cadastrales) à trassersweg à NOH + convention en discussion pour 2 ha à Haren. D'autres discussions pour des parcelles en cours. 2026 : Mise à disposition d'un terrain agricole d'un hectare supplémentaire sur le Trassersweg.
Alimentation	AL1 Relocaliser une production durable	O.S. AL1-3 Augmenter le nombre de professionnels actifs dans le domaine de l'agriculture urbaine.	Mettre à disposition de nouveaux espaces (pleine terre et hors sol) dédiés à l'agriculture urbaine à destination de porteurs de projet professionnels	En cours - initié	Négociation en cours pour une convention avec SPF T&M
Alimentation	AL1 Relocaliser une production durable	O.S. AL1-5 La Ville promeut l'utilisation de surfaces telles que des toitures, des espaces verts, des terrains agricoles existants, des jardins, etc. pour favoriser l'agroécologie sur les propriétés de la Ville et le territoire	Installer des points d'eau à destination des activités potagères	En continu	
Alimentation	AL1 Relocaliser une production durable	O.S. AL1-5 La Ville promeut l'utilisation de surfaces telles que des toitures, des espaces verts, des terrains agricoles existants, des jardins, etc. pour favoriser l'agroécologie sur les propriétés de la Ville et le territoire	Créer un point d'accès unique à la Ville et accompagner les porteurs de projets pour le développement de nouveaux projet d'agriculture urbaine potagistes	En cours - initié	En cours avec I-city
Alimentation	AL1 Relocaliser une production durable	O.S. AL1-5 La Ville promeut l'utilisation de surfaces telles que des toitures, des espaces verts, des terrains agricoles existants, des jardins, etc. pour favoriser l'agroécologie sur les propriétés de la Ville et le territoire	Mettre en place des potagers et des vergers dans les espaces verts de la Ville	En cours - bien avancé	2024 : marché public passé pour la gestion collective de quelques vergers à NOH ; Un agent recruté en 2025 pour accélérer le projet
Alimentation	AL1 Relocaliser une production durable	O.S. AL1-5 La Ville promeut l'utilisation de surfaces telles que des toitures, des espaces verts, des terrains agricoles existants, des jardins, etc. pour favoriser l'agroécologie sur les propriétés de la Ville et le territoire	Proposer des formations à destination des acteurs de l'agriculture urbaine sur le territoire de la Ville	A démarrer	Pas la même chose que marché pour citoyens

Alimentation	AL1 Relocaliser une production durable	O.S. AL1-5 La Ville promeut l'utilisation de surfaces telles que des toitures, des espaces verts, des terrains agricoles existants, des jardins, etc. pour favoriser l'agroécologie sur les propriétés de la Ville et le territoire	Proposer un soutien technique et logistique pour les acteurs de l'agriculture urbaine sur le territoire de la Ville	En continu	Marché en continu
Alimentation	AL1 Relocaliser une production durable	O.S. AL1-5 La Ville promeut l'utilisation de surfaces telles que des toitures, des espaces verts, des terrains agricoles existants, des jardins, etc. pour favoriser l'agroécologie sur les propriétés de la Ville et le territoire	Publier et mettre à jour une cartographie des terrains et projets affectés à l'agriculture urbaine (professionnelle et citoyenne), en articulation avec la carte des potagers urbains de Bruxelles Environnement.	En cours - bien avancé	Carte existante, mais pas encore publiée
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-1 Encourager des « Cuisines de Quartier » sur le territoire de la Ville.	Soutenir le développement de projets « Cuisine de Quartier » (accompagnements, financement, mise à disposition de locaux...)	A démarrer	7 cuisines de quartiers en 2023 et 2024. Veille assurée par l'UO Climat mais l'action n'est pas portée activement par un service
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-3 Encourager le développement du « vrac » et du « bio » dans les marchés de la Ville.	Intégrer des critères de durabilité (vrac, bio, circuits courts…) comme critère premier pour l'attribution des emplacements sur les marchés	En continu	Critère pour les nouveaux marchés/marchands
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Soutenir et fournir des propositions aux bénéficiaires sur des critères de durabilité tout en cherchant à optimiser les couts	A démarrer	Chaque département fixe ses objectifs, les Cuisines bruxelloises répondent à la demande de chaque client
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Poursuivre l'augmentation de l'usage d'ingrédients bio par les cuisines bruxelloises	En cours - bien avancé	En 2023 : département Enfance (école et crèche) à 42.97% bio des achats et avec viandes et poissons à 30,03%. En 2024 : 52% tenant compte des denrées brutes et 38 % uniquement en repas comprenant les viandes et poissons.
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Obtentir le label "Cuisines Centrale Good Food"	En cours - initié	Dossier déposé pour l'attestation de contrôle en tant que cuisine centrale pour les cantines écoles et crèches
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Réduction progressive de l'apport carné dans les repas produits par les Cuisines Bruxelloises dans l'ensemble des activités (scolaire, crèches, hospitalier, maisons de repos). En accord avec le retour gustatif des bénéficiares du département Santé (hopitaux et maisons de repos), proposer des repas où la part de légumineuses est augmentée grâce au travail sur les menus végétaux effectué par les Cuisines Bruxelloises, où l'apport carné est progressivement réduit et où certaines viandes rouges sont remplacées par des viandes blanches à moindre impact environnemental.	En cours - bien avancé	Part des menus végétariens dans les repas fournis des Cuisines Bruxelloises en 2024 : département santé : chaque jour une alternative sans viande. En 2024 : le grammage dans les repas carnés est de 120g en hospitalier et maisons de repos

Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Augmenter la part de produits frais commandés par les Cuisines	En cours - initié	Frais = pas surgelé. Mais peut être du produit coupé/lavé. Plus de frais via paysans artisans Projet pour les pommes de terre // rejet de la procédure par la tutelle
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Proposer un repas du jour et proposer une carte avec choix des menus dans les hôpitaux	En cours - initié	Travail en cours. Nouvel ERP sur lequel i-CITY travaille pour donner une plus grande flexibilité dans les commandes (pour le département Santé). Déjà le cas pour les maisons de repos.
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	A la demande des hôpitaux, les Cuisines pourront élargir les menus pour garantir des menus avec des fruits et légumes de saison	En cours - bien avancé	
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Proposer 2 menus alternatifs hebdomadaires aux maisons de repos	En continu	4 menus alternatifs
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Proposer un menu 100% végétarien chaque jour, au choix du patient	En continu	Déjà le cas
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Solliciter l'avis gustatif des utilisateurs/clients de manière régulière pour les consommations régulières (longs séjours à l'hôpital, écoles, crèches…)	En cours - bien avancé	Suivi des charriots en continu : Consultation avec les patients en milieu hospitalier et maison de repos qui donnent leur avis sur la qualité des repas qui sont proposés (en accord avec les diététiciens). Ecoles et crèches, dans le cadre de la labellisation Good Food, devront faire des enquêtes de stisfaction

Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Remplacer les fonds de sauces industriels par des alternatives	En cours - initié	C'est le cas pour le département Enfance, pas encore le cas pour le Département Santé.
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Favoriser dans les procédures des marchés publics, l'approvisionnement des denrées auprès des producteurs locaux, notamment via des critères d'impact environnemental	En cours - initié	Travail en cours pour certains marchés public ; Exemple récent avec le marché d'approvisionnement en pain, mais aucun porducteur local n'a finalement remis offre. Les quantités requises pour les Cuisines compliquent la possibilité de travailler avec de petits producteurs Aussi par rapport à la viande
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Maintenir les clauses de pêche durable dans les marchés de poisson (100% poissons certifiés MSC & ASC)	En continu	
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	Exclure les produits de 5ème gammes (plats industriels préparés) dans les commandes des Cuisines Bruxelloises	En cours - bien avancé	Plus de 5 eme gamme dans le département Enfance. Pour le département Santé encore quelques plats 5 eme gamme mais réduction.
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-5 Grâce aux Cuisines Bruxelloises qui répondent au label Good Food « Cuisine Collective » tout en restant accessible à tous et dans le respect des recommandations nutritionnelles en fonction des bénéficiaires, les cantines des infrastructures dépendantes de la Ville atteignent également les objectifs du label Good Food.	En accord avec l'ONE et K&G, augmenter progressivement le nombre de repas végétariens dans les crèches et les écoles, diminution de la viande rouge et diminution du grammage des portions de viandes dans les menus carnés.	En cours - bien avancé	Part des menus végétariens dans les repas fournis des Cuisines Bruxelloises en 2024 : Département enfance : 2 repas / 5 ; Réduction de l'apport carné de -44% en moyenne entre 2023 et 2018 (en grammage) ; -37% pour le secondaire, -40% pour le primaire et -60% pour les maternelles. En 2024 : la présence de viande est en cru de 50g pour le maternel et de 75g pour le primaire
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-6 Multiplier l'offre commerciale Good Food, vrac et restaurants, sur le territoire de la Ville.	Intégrer un critère de sélection lié aux circuits courts et produits Good Food dans l'octroi des concessions par la Régie	En cours - initié	Exemple pour la concession du Restaurant du Brucity, les clauses ont repris des aspect sur le réemploi/éco-conception/upcyling pour les équipements et le mobilier, l'inscription dans la philosophie Good Food, réduction et tri des déchets, limitation du gaspillage alimentaire, etc.
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-6 Multiplier l'offre commerciale Good Food, vrac et restaurants, sur le territoire de la Ville.	Sensibiliser les commerçants aux critères Good Food (et aux possiblités d'obtention du label), notamment sur la réduction du gaspillage. Action menée en partenariat avec Entreprendre. Ex: Envoyer une newsletter à l'Horeca 4x/an sur les légumes de saison.	En cours - initié	Soirée d'information en 2024 ; réflexion de labellisation pour les food trucks + Rajouter une note dans l'ouverture des nouveaux dossiers ; Voir avec Entreprendre/Dév Urbain
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-6 Multiplier l'offre commerciale Good Food, vrac et restaurants, sur le territoire de la Ville.	Supprimer les distributeurs industriels dans les infrastructures sportives en assurant une présence suffisante de fontaines à boire	A démarrer	Test pilote au niveau de la STIB mais le projet a été arrêté car ne générait pas suffisamment de revenus (placement a coté des distributeurs classiques qui continuent d emieux fonctionner) ; Il est plutôt envisagé de supprimer totalement les distributeurs, en assurant en parallèle une présence suffisante de fontaines à boire

Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-7 Multiplier le nombre d'initiatives citoyennes de groupements d'achats alimentaires durables.	Créer un groupement d'achat alimentaires au sein de l'administration	A démarrer	Pas de portage actuellement sur cette action. D'autres leviers d'action prioritaires sont soutenus et mis en place.
Alimentation	AL 2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	Multiplier le nombre d'initiatives citoyennes de groupements d'achats alimentaires durables	Soutenir l'installation de supermarchés coopératifs (soirée d'information, accompagnement de porteurs de projets…)	A démarrer	La Ville suit le développement de marchés coopératifs sur le territoire mais soutient en priorité d'autres leviers d'actions sur cette thématique ; Pas de pouvoir sur les commerçants "fixes" / Plutôt via Entreprendre ou Hub brussels
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-7 Multiplier le nombre d'initiatives citoyennes de groupements d'achats alimentaires durables.	Soutenir le développement de groupement d'achat alimentaires durables sur le territoire (Faciliter la mise à disposition de locaux dans les maisons de quartier, salles de sport, bibliothèques…)	A démarrer	Pas de portage actuellement sur cette action. D'autres leviers d'action prioritaires sont soutenus et mis en place.
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-7 Multiplier le nombre d'initiatives citoyennes de groupements d'achats alimentaires durables.	Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière d'alimentation dans le cadre de l'appel à projets Climat	En continu	Projets soutenus entre 2022 et 2024 : 15 projets alimentation durable et agriculture urbaine
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-7 Multiplier le nombre d'initiatives citoyennes de groupements d'achats alimentaires durables.	Proposer aux salariés de la Ville un système d'achats alimentaires durables et locaux, en partenariat avec Sobru et un partenaire local	A démarrer	Pas dans les priorités d'actions actuellement
Alimentation	AL2 Une ville qui répond à une demande d'alimentation durable et accessible	O.S. AL2-8 Promouvoir le régime flexitarien auprès des bruxellois.	Réaliser une campagne de sensibilisation autour de l'alimentation durable	Réalisé	Veggie challenge réalisé en 2025 en collaboration avec la Ville et Proveg + Entreprendre
Alimentation	AL3 Réduire le gaspillage alimentaire	O.S. AL3-3 Reduire le gaspillage alimentaire au sein des infrastructures de la Ville.	Face à la réglementation européenne sur les marchés publics, la Ville de Bruxelles se joindra à la proposition d'exception alimentaire pour la faire évoluer en faveur des circuits courts	Réalisé	
Alimentation	AL3 Réduire le gaspillage alimentaire	O.S. AL3-3 Reduire le gaspillage alimentaire au sein des infrastructures de la Ville.	Mise en œuvre de l'obligation de tri / valorisation pour les biodéchets	Réalisé	Sacs orange obligatoires
Alimentation	AL3 Réduire le gaspillage alimentaire	O.S. AL3-3 Reduire le gaspillage alimentaire au sein des infrastructures de la Ville.	Optimiser les stocks, réduire les surplus; mise en place de projets pilotes au sein des établissement pour mesurer efficacement le gaspillage alimentaire (poubelles-balances, scans,…)	En cours - initié	Projet de compost sur site en phase test pour 2 crèches et 2 écoles depuis l'automne 2024, avec campagnes de pesée pour optimiser les commandes de repas et donc réduire le surplus alimentaire
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-1 Adopter et faire respecter une charte de l'arbre à destination de tous les acteurs du territoire afin de planter les bonnes essences aux bons endroits et de la bonne manière, et gérer ces arbres dans le respect.	Adopter et appliquer la « charte de l'arbre ». Appliquer la charte de l'arbre et la GIEP en amont de tous les projets de réaménagement afin de tirer le potentiel des arbres (ombrage, paysage, réduction de la vitesse, etc)	En cours - bien avancé	La charte a été élaborée mais n'est pas encore passée au Collège. Il s'agit d'une charte non contraignante, c'est une ligne de conduite générale et de bonnes pratiques. La cera intégré dans le projet d'élaboration d'un Plan arbre de la nouvelle majorité politique.
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-1 Adopter et faire respecter une charte de l'arbre à destination de tous les acteurs du territoire afin de planter les bonnes essences aux bons endroits et de la bonne manière, et gérer ces arbres dans le respect.	Poursuivre le programme de végétalisation par les citoyens via le projet "Végétalisons" (Plantes grimpantes, pieds de façade, pieds d'arbres)	En continu	Projet repris et suivi par un nouvel agent suite au départ du gestionnaire de dossiers du projet
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Aménagement de la coulée verte entre la Cité Versailles et le futur nouveau quartier de la ZIR 4	En cours - initié	Travail en cours pour le contrat de quartier Versailles, mais pas le reste de la coulée verte
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Aménagement des connexions cyclo-piétonnes entre le futur parc de la Senne, Tour & Taxis, les nouveaux pockets parks de Laeken, le parc de la Senne et le parc Gaucheret	En cours - initié	Identification du potentiel de connexion réalisé dans le cadre du PCDD. Passerelle et parc L28 qui ont été réalisés
Eau	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. EA2-3 La Ville incitera l'intégration d'intervention de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) pour tout projet des acteurs du territoire situés en zone d'intervention prioritaire.	Campagne d'information et d'encouragement à la perméabilisation des espaces privés (dispositifs de soutien existants / information sur les interdictions concernant les zones de recul)	Réalisé	Campagne réalisée en 2023 sur les primes eau + refonte des primes en 2024 avec campagne de com en 2025

Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Coordonner la stratégie biodiversité de la Ville : proposer des dispositifs pour la faune (barrières perméables, nichoirs, tas de sable, dispositifs pouvant être intégrés au bati, aménagement des berges des étangs, création de de bassins d'eau pour insectes et oiseaux, etc.).	En cours - initié	Réalisé : installation de nichoirs et un crapoduc à NOH + identification des zones pour sécuriser la migration des batraciens via etude Expand Biodiversity. En cours pour 2025 : passages à hérisson et écuroduc.
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Créer de nouveaux espaces verts sur le territoire de la Ville de Bruxelles (Plateau du Heysel, Tour & Taxi, Max sur Senne, Quai des Matériaux, Haren, Annie Cordy, Parc de la Sennette, ...)	En continu	Réalisations depuis 2022 : Parc du Heysel parc des sports en cours ; Max sur Senne avec attribution à venir prochainement et mise à ciel ouvert de la Senne par Bruxelles Environnement ; Quai des matériaux inauguré en 2024 ; Haren Parc du Belvédère avec aire de jeu ; reprise de la gestion du Parc Anne Franck à Haren ; végétalisation du Boulevard Clovis en 2024 ; réaménagement Rue Steyls Laeken ; végétalisation Rue Eunice Nancy Osayande ; végétalisation Rue Adolphe Max Pocket parcks : la halte (rue Albert 43), Tielemans, jardin station (Rue du chant de l'église 6) ; rue de Verdun Infrabel Prévus à venir : pocket park la terrasse Autres réalisations : Tiny forest NOH, Parc de la jonction/Brigitinnes, Plantations Rue lotissien et rue bordiau près d'amborix, réaménagement place Emile Bockstael en 2023, espaces verts le long de la ligne du tram 9 et 10, déminéralisation triangle caserne d'artois, réaménagement col de dragbos, coulée verte Donderberg roi alrbert, plantations rue du clos du chateau d'eau en 2024, ...
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Protection des espaces verts et non-bâtis existants, y compris les espaces dédiés à de l'agriculture urbaine : identifier les lieux qui ne font actuellement pas l'objet d'une protection juridique ou urbanistique et pour lesquels des mesures de préservation devront être prises (acquisition, changement d'affectation au PRAS ou via des PPAS)	En cours - initié	
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Réaliser un diagnostic territorial des espèces faunes flores afin d'identifier les zones prioritaires pour le développement de corridors de migration (étude Expand Biodivercity)	Réalisé	Etude réalisée et cloturée début 2025.
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Réaliser une cartographie du Maillage Vert de la Ville en lien avec le Maillage Vert Régional, afin d'objectiver un programme de végétalisation du territoire sur le moyen et long terme.	Réalisé	
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Créer des itinéraires à travers la Ville pour la marche ou course à pied en empruntant des zones calmes, agréables, vertes. Prévoir un balisage (vert, bleu, rouge en fonction des difficultés). Multi-porteurs département développement urbain	En cours - initié	Plan running de Perspective, intégré dans les plans stratégiques comme le PCDD mais ce n'est pas concrétisé dans les programmations d'aménagements d'espaces publics. Réalisations : Aménagement santiers de Haren et d'autres projets pédestres en cours à Haren
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière de végétalisation ou biodiversité dans le cadre de l'appel à projets Climat et d'autres dispositifs de financement mis en place par la Ville	En continu	Projets soutenus entre 2022 et 2024 : 11 projets nature et biodiversité
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Installer des panneaux à l'entrée des espaces verts, reprenant les espèces présentes	A démarrer	Marché public en cours pour la réalisation de ce projet.
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Cartographier l'ensemble des plantes grimpantes installées avec le programme "Végétalisons"	En continu	Cartographie sur l'OXYGIS
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Monitorer et cartographier l'ensemble du patrimoine arboré du territoire intégrant la carte d'idenité de chaque arbre (essence, année de plantation, régime de taille, type de fosse, historique phyto,…)	En cours - initié	En cours, les arbres sont cartographiés, un travail d'harmonisation est en cours pour fusionner les différentes bases de données communales et régionales, ainsi que pour harmoniser les informationsencodées pour chaque arbre recensé
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Soutenir les promenades de santé, la marche nordique, le yoga, le tai chi dans l'espace public.	A supprimer	Pas de service porteur identifié ; lien indirect Plan Climat
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-3 Développer le maillage vert de la Ville de Bruxelles – connecté avec le maillage vert régional, intégrant la faune et la flore.	Lorsque c'est possible, végétaliser / déminéraliser systématiquement les rues dans les projets de réaménagement pour compléter le maillage vert	En cours - initié	2 exemples de réalisations entre 2022 et 2024

Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-4 Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » dans les espaces verts de la Ville de Bruxelles en 2030.	100% des parcs de la ville répondent aux critères du label Réseau Nature d'ici 2030	A supprimer	Fusion de deux actions redondantes en une, cette action est reprise dans la reformulation d'une seule action
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-4 Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » dans les espaces verts de la Ville de Bruxelles en 2030.	Chaque nouveau projet de végétalisation dans l'espace public prévoira une dimension de gestion intégrée des eaux de pluie.	En continu	Informations résumées des réalisations en lien avec la GIEP et les réaménagements d'espaces publics via la base de données Grands projets urbains : https://bxlgis.bruxelles.be/#/context/urban_projects. Quelques exemples de réalisations récentes : - Projet Brigitinnes et aménagement du parc : Végétalisation avec 3.000m² de 'parc', 40 nouvelles plantations ; Eau : revêtement de sol perméable 'gorrh' - Projet Klavertjevier - Réaménagement de l'espace public : Végétalisation avec 16 nouveaux arbres, augmentant la surface verte et perméable de 45% - Projet Clovis - Réaménagement de l'espace public : Végétalisation et biodiversité : 18 espèces de plantes différentes seront plantées, choisies pour leur variété de hauteurs, de couleurs et de formes, afin d'augmenter significativement la biodiversité. 33 arbres seront plantés dans la zone de stationnement - Projet Miroir - Aménagement d'un potager en toiture : 350m² de surface dont 227m² de surface végétalisée. le reste de la surface est drainant, les eaux de pluie sont récupérées. noyau dur de 6/7 personnes qui gèrent le projet, encore à accompagner et perénniser - Projet Mutsaard - Construction d'une école : récupération de l'eau de pluie pour toilettes et espaces verts. - Projet Boulevard Adolphe Max : arbres à hautes tiges résistants à la chaleur (une soixantaine d'arbres plantés)
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-4 Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » dans les espaces verts de la Ville de Bruxelles en 2030.	Favoriser le développement d'une végétation hydrophile en revégétalisant les berges de certains étangs	En cours - initié	Parc Léopold : des travaux ont été réalisés il y a quelques années pour modifier les berges. Projet de végétaliser les berges des étangs Marie-Louise et Clémentine mais les berges sont d'abord à refaire complètement. Radeaux végétalisés sont une possibilité pour certaines berges d'étangs.
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-4 Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » dans les espaces verts de la Ville de Bruxelles en 2030.	Lutter contre les espèces invasives via l'écopaturage en priorité.	En continu	1 projet pilote de lutte contre la renouée du Japon via 1 site éco-pâturé par deux boucs + projet temporaire d'éco-paturage effectif avec une petite dizaine de moutons d'ouessant sur le terrain des Serres de Sterrebeek en 2024
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-4 Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » dans les espaces verts de la Ville de Bruxelles en 2030.	Prévoir un Plan de Gestion Différenciée pour chacun des espaces végétalisé géré par la Ville dans l'objectif de respecter les critères du label Réseau Nature pour 100% des parcs de la Ville	En cours - initié	1 espace vert géré par la Ville de Bruxelles labélisé Réseau Nature, 1 autre en cours de labellisation (sur 38 'grands ' espaces verts gérés par le service EV)
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-4 Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » dans les espaces verts de la Ville de Bruxelles en 2030.	Mettre en valeur le patrimoine des cimetières et des parcs de la Ville de Bruxelles (étiquettage des essences, explications historiquses,…)	En cours - initié	Marquage des arbres au cimetière de Bruxelles mais pas d'affiches signalétiques. Activités dans les cimetières chaque année via Bruno B. Atlas de la flore en cours sur toute la Région avec Natagora A venir : panneaux explicatifs pour mise en valeur du patrimoine des espaces verts

Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-4 Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » dans les espaces verts de la Ville de Bruxelles en 2030.	Sensibiliser les citoyens et les acteurs du territoire aux enjeux de biodiversité urbaine, notamment via l'organisation annuelle de la semaine de l'arbre (novembre) et semaine de la biodiversité (mai) : visites guidées, conférences, ateliers horticoles, formations...	En continu	Balades biodiversité, semaine de l'arbre avec distribution de centaines d'arbres, semaine de la biodiversité jusqu'en 2024 qui devient une arpès-midi d'information
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-4 Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » dans les espaces verts de la Ville de Bruxelles en 2030.	Renforcer la capacité et l'expertise du service Espaces Verts	A démarrer	Réduction des effectifs et difficulté de recruter même quand des postes sont ouverts.
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-4 Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » dans les espaces verts de la Ville de Bruxelles en 2030.	Développer une fonction de laboratoire de la nature en ville sur le site de Sterrebeek pour expérimenter de nouvelles techniques de gestion d'espaces verts(tester de nouvelles essences, nouvelles techniques d'arrosage, nouveaux bacs,…)	En continu	Adaptation systématique par Tim (lutte intégrée, nouveaux tapis,oya…). C'est une suite d'essais/erreurs jusqu'au moment où on arrive à un fonctionnement qui convient. Bacs : il s'agit d'essais avec le substrat (drainage vs rétention en eau, diminution de la quantité de tourbe) et de la gamme de plantes mises en œuvre. Prochaine étape à ce sujet est le choix de plantes diminuant le nettoyage à faire par la PP. Essences cultivées : la clé c'est la diversité de l'assortiment. La Ville s'efforce de choisir des variétés plus performantes (lorsque l'info est disponible) reconnues comme étant meilleures sur plusieurs aspects (résistance maladie, qualité de la floraison, port de la plante, etc.). Les « sortimentsonderzoek en keuringsrapport » (exemple ici) sont réalisés par l'association néerlandaise de dendrologie, des sommités en horticulture.
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-4 Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » dans les espaces verts de la Ville de Bruxelles en 2030.	Tester et généraliser l'installation de bacs mobiles de plantations résilientes face à la sécheresse (plantes adaptées, oyas, matériaux isolants, citerne intégrée…)	Réalisé	Ont installé 62 grands bacs pour aménagement de mobilité test + plus d'une centaine de bacs police, mais les essences ne tiennent pas dans le temps et doivent tout le temps être remplacées + attire les déchets. Réfléchissent à des alternatives. Une solution serait d'enlever ces bacs et réaliser des aménagements de végétalisation en "dur" combinés à des dispositifs anti-terroriste.
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-4 Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » dans les espaces verts de la Ville de Bruxelles en 2030.	Valoriser la production horticole durable et en circuit court via l'activité des Serres de la Ville (Sterrebeek) : plantes indigènes, pas de produits phyto, essences adaptées aux milieux urbains.	En continu	Tapis : en développement. Le but est d'arriver à un itinéraire technique et rétroplanning de commandes permettant de signaler aux secteurs quand commander afin que l'on puisse produire au meilleur moment. Des essais doivent encore être fait pour améliorer certaines étapes de la production. Lutte intégrée : après un premier essai en 2024 (chrysopes), le marché a été lancé cette année pour pouvoir en commander au fur et à mesure des besoins (principe similaire au marché des terreaux). Actuellement, on n'a fait qu'un seul traitement contre les pucerons sur une espèce végétale, les ipomées. On utilise également des acariens prédateurs sur les impatiences et des microguêpes parasitoïdes sur les autres cultures. Plantes indigènes : cf. plus haut avec la gamme végétale. Il y a un peu de plantes indigènes dans les tapis mais cela peut s'améliorer.
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-4 Développer une gestion différenciée des espaces verts, répondant aux critères de la labellisation « Réseau Nature » dans les espaces verts de la Ville de Bruxelles en 2030.	Remplacer les pelouses par des prairies fleuries avec du fauchage tardif dans certains parcs (bois de la Cambre, parc Léopold, Parc d'Osseghem, cimetière de Bruxelles,...).	En continu	Gestion différenciée des pelouses généralisée aux parcs lorsque c'est adapté ; tonte qu'une fois par mois et certaines zones fauchage deux fois par an
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-5 Poursuivre le projet de la Forêt Urbaine de Neder-Over-Hembeek pour atteindre un conservatoire de biodiversité étendu .	Finaliser le masterplan Petit Chemin Vert en y intégrant des objectifs de préservation et développement de la végétalisation, de la biodiversité et de la perméabilité	Réalisé	Etude et processus de participation ces deux dernières années pour élaborer le masterplan, qui a été finalisé et adopté. Phase en cours: élaborer un PPAS.

Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-5 Poursuivre le projet de la Forêt Urbaine de Neder-Over-Hembeek pour atteindre un conservatoire de biodiversité étendu .	Poursuivre et densifier le projet de la Foret Urbaine de Neder-Over-Hembeek pour atteindre un conservatoire de biodiversité étendu	En cours - bien avancé	Tiny forest de NOH réalisée en 2022 + Terrains en cours d'acquisition pour étendre. Poursuivre via plantation de haies / arbres le long du petit chemin vert pour éviter les coulées de boues en cas de pluie
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-5 Poursuivre le projet de la Forêt Urbaine de Neder-Over-Hembeek pour atteindre un conservatoire de biodiversité étendu .	Projet d'action-recherche H2020 pour mettre en œuvre des « nature-based solutions » pour la création d'un couloir de bien-être (2018-2023) dans le quartier de Neder-Over-Heembeek.	Réalisé	Projet cloturé, avec les résultats principaux disponibles sur le site de la Ville de Bruxelles : https://www.bruxelles.be/urbinat-noh
Biodiversité	VE1 Protéger et développer la biodiversité locale et urbaine	O.S. VE1-6 Préserver la biodiversité : développer 2 projets pilotes visant à protéger la biodiversité nocturne tout en garantissant le sentiment de sécurité.	Suivre la mise en place de l'éclairage public intelligent le long des zones vertes par Sibelga	En cours - initié	Etude sera commadée en 2025 pour avoir un Plan lumière. Sibelga est en train de remplacer les luminaires publics du territoire, ont défini 3 types d'éclairage dont l'éclirage nocturne pour la biodiversité.
Biodiversité	VE2 Préserver la biodiversité à l'échelle mondiale	O.S. VE2-2 Pour augmenter les puits de carbone, la Ville de Bruxelles s'engage à planter 8 arbres par nouveau-né inscrit dans ses registres de population dans des zones sensibles à la déforestation dans les pays reconnus par l'ONU comme « Pays en Développement ».	Pour chaque enfant né et domicilié sur le territoire de la Ville, celle-ci plantera 8 nouveaux arbres	Réalisé	Ces arbres sont plantés dans le Parc Marin des Mangroves, à l'embouchure du fleuve Congo en RDC depuis fin 2022, en partenariat avec ULB Coopération et l'Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN). Sur ces 3 dernières années, le projet a permis de restaurer 52,35 hectares d'écosystèmes dégradés en plantant plus de 493.046 arbres. Cela revient à bien plus que 8 arbres par naissance.
Biodiversité	VE3 Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur	O.S. VE3-1 La Ville encourage à lutter contre les îlots de chaleur dans tous les intérieurs d'îlots du territoire.	Appliquer les résultats de l'étude de dédensification des intérieurs d'ilots à Laeken à d'autres quartiers	En cours - bien avancé	Dejà appliqué au niveau despermis, transformation des avis en règlement initiée.
Biodiversité	VE3 Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur	O.S. VE3-1 La Ville encourage à lutter contre les îlots de chaleur dans tous les intérieurs d'îlots du territoire.	Identification et création de primes « Biodiversité », communication autour des primes	En cours - bien avancé	Refonte des primes Eau avec l'intégration de dimensions biodiversité.
Biodiversité	VE3 Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur	O.S. VE3-1 La Ville encourage à lutter contre les îlots de chaleur dans tous les intérieurs d'îlots du territoire.	Mettre en œuvre l'étude de dédensification des intérieurs d'ilôt à Laeken	A démarrer	Mise en œuvre ne dépend pas de la Planification ; Pas de service porteur directement identifié
Biodiversité	VE3 Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur	O.S. VE3-1 La Ville encourage à lutter contre les îlots de chaleur dans tous les intérieurs d'îlots du territoire.	Distribution de jeunes arbres et arbustes aux citoyens chaque année vers la fin novembre (entrée en période végétative)	En continu	En 2025, distribution de 2.360 plants dont 700 arbres. En 2024, distribution de 2.008 plants dont 448 arbres. En 2023, distribution de 2.125 plants dont 400 arbres.
Biodiversité	VE3 Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur	O.S. VE3-2 La Ville lutte contre les îlots de chaleur dans l'espace public et dans ses bâtiments.	Aménager et renforcer la végétalisation et la perméabilisation de 7 ilots dans les Marolles	En cours - initié	Dans le cadre du CQD Les Marolles. Travaux en cours, dans les lignes rouges du projet, plusieurs espaces seront déminéralisés, biodiversité prise en compte, etc. Ceux qui réalisent les projets sont AU. Informations reprises dans la base de données Grands projets urbains. Le plus avancé est celui de la Porte Rouge. Sont en plein travaux : Arrosier et Lacaille-Fleuriste, on entamera bientôt le chantier St-Thérèse. Les deux chantiers Montserrat et Prévoyance attendront la fin de travaux de façades (isolation) par le Logement Bruxellois.
Biodiversité	VE3 Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur	O.S. VE3-2 La Ville lutte contre les îlots de chaleur dans l'espace public et dans ses bâtiments.	Dès la conception des projets de construction et de rénovation, intégrer des dispositifs permettant une meilleure résilience du bâti et la protection de la biodiversité (ex : ilôts de fraicheur, toitures vertes, citernes, noues, perméabilisation, nichoirs, agriculture urbaine …)	En cours - initié	Les projets passent par la task force eau pour les composantes GIEP. Un exemple d'intégration de sipositif de résilience du bâti concerne la toiture blanche des immeubles Rue des Halles
Biodiversité	VE3 Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur	O.S. VE3-2 La Ville lutte contre les îlots de chaleur dans l'espace public et dans ses bâtiments.	Augmenter les zones d'ombre dans les espaces publics et en particuliers les zones de jeux pour enfants (plantations d'essences à grand développement laissés en port libre)	A démarrer	Pas reçu d'information sur cette mesure.
Biodiversité	VE3 Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur	O.S. VE3-2 La Ville lutte contre les îlots de chaleur dans l'espace public et dans ses bâtiments.	Réalisation de micro-jardins urbains sur base des études d'impétrants réalisés dans les quartiers de Laeken et Européen.	A démarrer	Pas reçu d'information sur cette mesure, mais les projets de réaménagement sur ces zones tiennent comptent des recommandations des études.
Biodiversité	VE3 Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur	O.S. VE3-2 La Ville lutte contre les îlots de chaleur dans l'espace public et dans ses bâtiments.	Sensbiliser aux ilôts de chaleur urbains (ICU) via un catalogue de solutions issues de l'étude menée par la Ville dans 4 quartiers.	En cours - bien avancé	Etude finalisée en 2023 et publiée sur le site de la Ville en 2024 : https://www.bruxelles.be/ilots-de-fraicheur Catalogue de solutions en cours d'élaboration.

Biodiversité	VE3 Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur	O.S. VE3-2 La Ville lutte contre les îlots de chaleur dans l'espace public et dans ses bâtiments.	Mettre en œuvre les aménagements recommandés par l'étude sur les ilots de chaleur urbains réalisée en 2022	En cours - initié	Suite à l'étude finalisée début 2024, un catalogue pour opérationnaliser les solutions ICU identifiées est en cours de finalisation. Les réaménagements d'espaces publics intègrent par ailleurs déjà une série de mesures qui permettent de limiter l'effet d'ilot de chaleur urbain : végétalisation, plantation d'arbres, fontaines et jeux d'eau, perméabilisation des sols, etc.
Biodiversité	VE3 Utiliser la nature comme solution pour lutter contre les îlots de chaleur	O.S. VE3-2 La Ville lutte contre les îlots de chaleur dans l'espace public et dans ses bâtiments.	Végétaliser les zones aux abords des écoles, des hôpitaux, des maisons de retraite, des terrains de sport	En cours - initié	Identification du potentiel réalisé dans le cadre du PCCD, et réalisations de certains aménagements notamment dans le cadre des contrats écoles (par exemple parvis klavertje vier)
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-1 La Ville s'engage que chaque nouveau marché de la Ville doit tendre vers une politique de zéro déchet.	Etendre le principe zéro déchet du marché Sainte-Catherine à tous les nouveaux marchés de la Ville d'ici 2030	En continu	'Charte zéro déchet pour tous les nouveaux marchés, exemple pour le nouveau marché quai des péniches ; deux marchés actuels vont passer en zéro déchets en 2025 en accompagnant les commerçants et sondant les citoyens également : Babbeleir du 9 mai / Comment accompagner les marchands / Faire le bilan des nécessités
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-2 Les commerces proposent des solutions « zéro déchet ».	Communiquer autour du parcours Zéro Déchet et du label Contenants Bienvenus de BE	En cours - initié	Mise à jour 1x/an - Partir sur le nouveaux marché / Demander à ZWB les màj avec une boîte à outils
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-2 Les commerces proposent des solutions « zéro déchet ».	Proposer, dans la lignée et/ou en complémentarité de ce que fait la Région, un guide des alternatives possibles aux emballages à usage unique et aux systèmes de consignes pour les plats livrés ou à emporter ; Campagne de sensibilisation aux alternatives à l'aluminium (ex pour les durumiers, sandwicheries) ; cornet de frite avec compartiment sauce intégrée au carton (ex le cornet.be) ; boite à pizza	En cours - initié	Check la possibilité faire la demande pour les nouveaux exploitants / Flyer sur la communication des emballages ZD ; Création en 2024 d'une nouvelle prime pour les contenants réutilisables à destination de l'Horeca : https://www.bruxelles.be/prime-contenants-reutilisables-horeca
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-2 Les commerces proposent des solutions « zéro déchet ».	Subsidier les associations des commerçants l'achat de contenants réutilisables par les commerçants notamment lors d'évènements.	En cours - initié	Oui on le fait, on a reçu des demandes - 30-40 demandes par an facile / Pour 2025 bloqué cause de budget - Utilisation d'éco cups obligatoire durant les évents
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-6 Réduire de 30% les déchets acheminés vers l'incinérateur.	Accompagner et informer à l'usage des conteneurs oranges ou du compost par les commerçants	En cours - bien avancé	Lancer une rue test 100% OK
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-6 Réduire de 30% les déchets acheminés vers l'incinérateur.	Informer, sensibiliser et accompagner les habitants à la nouvelle obligation des sacs oranges prévue par la région, notamment en distribuant des sauts à composts aux habitants	Réalisé	Distribution de bacs orange & events de sensibilisation -> Ca continue de notre côté. Nos équipes se concentrent cependant plus sur la sensibilisation au respect des heures de sortie des poubelles, et moins sur les problématiques de tri. C'est plus en lien avec la compétence "Propreté de l'espace public". Nous soutenons cependant l'ABP dans ses opérations de sensibilisations.
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-6 Réduire de 30% les déchets acheminés vers l'incinérateur.	Sensibiliser et informer les citoyens en continu sur les projets zéro déchet via une plateforme en ligne (zéro-déchet.bruxelles.be)	A supprimer	Redondant avec autre action zéro déchet, le site zéro déchet a été rapatrié sur le site de la Ville de Bruxelles
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-6 Réduire de 30% les déchets acheminés vers l'incinérateur.	Suppression du plastique à usage unique pour les contenants alimentaires (exceptés pour les impératifs médicaux et les poches de potages)	En cours - bien avancé	Remplacement usage unique par des barquettes réutilisables pour le portage à domicile CPAS, mais pas de système de caution, donc pas de vue sur ce qui est fait après de la barquette. Plastique déjà réduit au maximum pour le département Santé
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-6 Réduire de 30% les déchets acheminés vers l'incinérateur.	Maintenir les primes et incitants ZD (ex : prime compost, location via Prêterie, etc.) et les compléter (ex primes et formations au compostage, prime kot kot,etc.)	En continu	2 nouvelles primes en 2024 : contenants réutilisables pour l'Horeca, collecte des déchets Horeca en vélo cargo + 3 composts dans les établissements communaux. Suppression du site zéro déchet dont le contenu important est centralisé sur le site de la Ville de Bruxelles ; faillite du système de location via prêterie Usitoo.
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-7 Réduire de 30% les déchets produits par les services de la Ville.	Monitoring : Rapport annuel des quantités de déchets collectées en espace public et traitées par le service Propreté de la Ville	En continu	En continu
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-7 Réduire de 30% les déchets produits par les services de la Ville.	Valoriser le bois issus des tailles, abattages, et chutes d'arbres vers des acteurs de l'économie locale	En continu	Utilisation en circuit court par le service des Evs + apport pour le mesocompost de la ferme du Parc Maximilien
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-8 Réduire de 20% la quantité globale de déchets produits annuellement par habitant et des professionnels, en ligne avec les objectifs régionaux.	Monitoring : Demander à Bruxelles Propreté un rapport annuel des quantités de déchets du territoire de la Ville de Bruxelles.	Suppression actualisation 2026	Impossible à obtenir actuellement. En effet, les camions de BP ne sont pas exemple pas équipés de système de pesage des conteneurs à déchets, empêchant l'obtention de données chiffrées fiables par commune.

Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-8 Réduire de 20% la quantité globale de déchets produits annuellement par habitant et des professionnels, en ligne avec les objectifs régionaux.	Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière de déchets dans le cadre de l'appel à projets Climat et d'autres dispositifs de financement mis en place par la Ville	En continu	Projets soutenus entre 2022 et 2024 : 8 projets déchets et ressources
Déchets	DE1 Consommer autrement en réduisant la quantité de déchets	O.S. DE1-7 Réduire de 30% les déchets produits par les services de la Ville.	Don de matériel bureau et informatique plus utilisé par la police à des associations	En cours - bien avancé	L'informatique est géré via des sociétés agréées. Récemment, un accord de principe a été voté au Conseil de police pour faire des dons de mobilier vers des ASBLs (déjà deux dons ont été réalisés).
Déchets	DE2 Réutiliser les ressources qui nous entourent	O.S. DE2-1 La Ville s'engage à mettre en place une méthode de valorisation et reconditionnement des déchets sur un marché de la Ville.	Lancer un projet test de valorisation des déchets du marché du Jeu de Balle dans une boucle d'économie circulaire	En continu	Test du container de récup les mardis et jeudis mais arreté car cela n'a pas eu l'impact espéré sur les dépots clandestins + cout important ; Développement de projets avec la ressourcerie, cyclup (cpas) et actions de sensibilisation + nouveau règlement pour clarifier la situation
Déchets	DE2 Réutiliser les ressources qui nous entourent	O.S. DE2-1 La Ville s'engage à mettre en place une méthode de valorisation et reconditionnement des déchets sur un marché de la Ville.	Réaliser une recyclerie locale dans les Marolles, mesurer son succès et reproduire le projet dans d'autres quartiers de la Ville. (projet troc & brol, Greenpoint & Cyclup Electro)	Réalisé	Le "T&B 2.0" vient de déménager vers la cour de la caserne de la Place du Jeu de Balle. Le projet reprend à zéro suite à ce déménagement, fort de son expérience acquise lors du "Troc & Brol 1.0". Le déménagement était devenu nécessaire, suite à des problèmes d'insalubrité dans le local rue des Capucins
Déchets	DE3 Recycler via une meilleure organisation du tri des déchets	O.S. DE3-1 Augmenter la part des déchets prêts au réemploi et au recyclage.	Installer des poubelles de tri dans les espaces publics, les parcs et les centres sportifs	Abandonné	Résultats non concluants après 1an et demi square prince leopold et osseghem ; déchets sacs poubelles, verre etc., au final les poubelles devaient aller au tout venant car pas trié correctement. Les parc choisis n'étaient pas forcément les plus adaptés au test non plus..
Déchets	DE3 Recycler via une meilleure organisation du tri des déchets	O.S. DE3-1 Augmenter la part des déchets prêts au réemploi et au recyclage.	Accompagner les forains dans la réduction et le tri des déchets sur la foire du midi	En cours - bien avancé	Sensibilisation en cours depuis 2019 - Présence d'ilôt de tri, d'éco team, contrat pour les huiles usagées obligatoires, plastique à usage unique interdit et projet d'utilisation d'éco-cups. Groupe de travail mis en place pour la propreté inter-communale avec Saint-Gilles et Anderlecht pour travailler sur la propreté autour des rues avoisinantes à la foire L'impact sera évalué en 2026
Déchets	DE3 Recycler via une meilleure organisation du tri des déchets	O.S. DE3-3 Augmenter le recyclage, le tri et la revalorisation des déchets récupérés lors des collectes d'encombrants, notamment par des acteurs de l'économie sociale.	Renforcer la capacité de tri, de recyclage, de reconditionnement et réemploi de ressources issues des collectes d'encombrants, saisies, dépôts clandestins, containers sur site (parcs, cimetières, centres sportif)	En cours - bien avancé	Succès du projet de recyclerie locale dans les Marolles Troc & Brol depuis fin 2022, ajout d'un système de tri supplémentaire pour la fraction bois depuis 2023 pour les containers sur site ; réduction globale de 15% des déchets (en poids) collectés par le service Propreté sur l'espace public entre 2010 e 2024 (pour le balayage, les corbeilles publiques, les dépôts clandestins, le curage d'avaloirs, le nettoyage des marchés, les évènements, les encombrants sur site et à domicile)
Déchets	DE4 Composter les biodéchets de la Ville et des acteurs tiers	O.S. DE4-2 Mettre en place, partout où cela est possible, des composts individuels et collectifs dans la logique de la Ville à 10 minutes.	Etendre et diversifier les capacités de compostage des biodéchets verts sur le site du centre de compostage de déchets alimentaires de la Ville à Neder-Over-Heembeek	En cours - bien avancé	Résultats de l'étude biowaste : en fonction de la mise en place du centre de biométhanisation régional, la quantité ne sera pas forcément augmentée ; objectif est de réduire la quantité de matière qui entre au compostage et de traiter + de déchets verts directement sur place dansles parcs (e nlaissant les branches au sol, broyat poru les chemins etc.)
Déchets	DE4 Composter les biodéchets de la Ville et des acteurs tiers	O.S. DE4-2 Mettre en place, partout où cela est possible, des composts individuels et collectifs dans la logique de la Ville à 10 minutes.	Valoriser le compostage des déchets organiques des espaces végétalisés sur place	En continu	Le volulme qui rentre dans le centre de compostage pour valorisation a diminué de 40% entre 2018 et 2024 car un maximum est à présent valorisé sur place dans les différents espaces verts
Déchets	DE4 Composter les biodéchets de la Ville et des acteurs tiers	O.S. DE4-2 Mettre en place, partout où cela est possible, des composts individuels et collectifs dans la logique de la Ville à 10 minutes.	Développer un réseau dense de composts collectifs/de quartier : ex se focaliser sur les quartiers avec peu de composts comme le pentagone	En continu	En 2023 et 2024, la PP a ajouté 7 composts collectifs sur le territoire. La cellule Climat assure la pérennité et le portage par les citoyens de ces composts dans le temps.
Déchets	DE4 Composter les biodéchets de la Ville et des acteurs tiers	O.S. DE4-2 Mettre en place, partout où cela est possible, des composts individuels et collectifs dans la logique de la Ville à 10 minutes.	Faciliter l'installation de composts (et formation des utilisateurs) sur les sites de la Ville identifiés comme plus gros producteurs de biodéchets	En cours - initié	Projet de compost sur site en phase test pour 2 crèches et 2 écoles depuis l'automne 2024, avec campagnes de pesée pour optimiser les commandes de repas et donc réduire le surplus alimentaire. Projetde marché public en 2025 pour étendre à d'autres sites volontaires.

Déchets	DE4 Composter les biodéchets de la Ville et des acteurs tiers	O.S. DE4-2 Mettre en place, partout où cela est possible, des composts individuels et collectifs dans la logique de la Ville à 10 minutes.	Installation sur le territoire de la Ville d'un mésocompost où seront acheminés les biodéchets alimentaires de la Ville non compostés directement sur leur site de production	Abandonné	Attente de l'unité de biométhanisation de la Région avant d'envisager un investisseent dans ce type de solution
Eau	EA1 Consommer durablement l'eau, une ressource précieuse	O.S. EA1-1 Réduire nos consommations d'eau de distribution de 40 % dans l'utilisation des bâtiments et dans l'entretien des espaces extérieurs.	Arrosage des terrains de sport avec de l'eau de pluie	En cours - initié	Concerne principalement la Stade Roi Baudoin qui est un gros consommateur d'eau. Une première étude a été réalisée, en lien avec le projet de bassin d'orage au Parc de Sport, mais elle n'a pas pu être concrétisée. Une deuxième étude est en cours
Eau	EA1 Consommer durablement l'eau, une ressource précieuse	O.S. EA1-1 Réduire nos consommations d'eau de distribution de 40 % dans l'utilisation des bâtiments et dans l'entretien des espaces extérieurs.	Monitoring des consommations d'eau de la Ville (Shayp) et du nombre de citernes de récupération d'eau	En cours - bien avancé	213 compteurs eau sont monitorés, ce qui correspond à 70% de la consommation eau facturée à la Ville. Citernes : pas d'inventaire. Ça pourrait être développé à terme via les contrats de gestion et HORTA.
Eau	EA2 Lutter contre les risques croissants d'inondations	O.S. EA2-3 La Ville incitera l'intégration d'intervention de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) pour tout projet des acteurs du territoire situés en zone d'intervention prioritaire.	Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière d'eau dans le cadre de l'appel à projets Climat	En continu	Projets soutenus entre 2022 et 2024 : 3 projets Eau
Eau	EA2 Lutter contre les risques croissants d'inondations	O.S. EA2-3 La Ville incitera l'intégration d'intervention de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) pour tout projet des acteurs du territoire situés en zone d'intervention prioritaire.	Poursuivre la participation de la Ville au projet de développement expérimental qui teste des dispositifs de Gestion intégrée de l'eau de pluie en co-création avec des habitants, des chercheurs et des acteurs de terrain, pour réduire les risques d'inondations à Bruxelles.	En cours - bien avancé	Projet TRANS-lighthouse en continuité avec le projet BrusseauBis
Eau	EA1 Consommer durablement l'eau, une ressource précieuse	O.S. EA1-4 Equiper le territoire communal d'une capacité de stockage d'eau de pluie.	Equiper tous les bâtiments publics, pour chaque intervention/rénovation, là où c'est techniquement possible, d'une capacité de stockage d'eau équivalente à leur besoin pour l'arrosage des plantes, les sanitaires, le nettoyage des voiries, des véhicules ou les potagers (citerne pluie, eaux de rabattement de nappe, eaux grises)	En continu	OPP intègre systématiquement dans les nouvelles constructions et les rénovations de cour de récréation le stockage des eaux de pluie et la récupération pour alimenter les points d'eau pour le nettoyage et l'arrosage des abords et des cours, et le rinçage des toilettes
Eau	EA1 Consommer durablement l'eau, une ressource précieuse	O.S. EA1-4 Equiper le territoire communal d'une capacité de stockage d'eau de pluie.	Intérer une GIEP pour tout projet de rénovation/construction des bâtiments qui le permettent	En cours - initié	Les projets passent par la task force eau pour les composantes GIEP. Exemples de projets non transmis
Eau	EA1 Consommer durablement l'eau, une ressource précieuse	O.S. EA1-1 Réduire nos consommations d'eau de distribution de 40 % dans l'utilisation des bâtiments et dans l'entretien des espaces extérieurs.	Mise en place d'un dispositif de mesures concrètes pour les périodes de sécheresse prolongée (Plan Sécheresse)	En cours - initié	Sondes ; cf. le marché d'entretien des décos mobiles. Les sondes sont également mises en œuvre à Sterrebeek pour les arbres et les arbustes : on n'arrose que quand le bulletin nous le recommande.
Eau	EA1 Consommer durablement l'eau, une ressource précieuse	O.S. EA1-1 Réduire nos consommations d'eau de distribution de 40 % dans l'utilisation des bâtiments et dans l'entretien des espaces extérieurs.	Installation de citernes d'eau de pluie dans les 4 cimetières pour les rendre autonomes en irrigation.	A démarrer	Il y a pour l'instant une citerne d'eau de pluie au cimetière de Laeken. De nouvelles citernes ont été demandées pour les cimetières de Bruxelles et Laeken.
Eau	EA2 Lutter contre les risques croissants d'inondations	O.S. EA2-1 Généraliser l'intégration de la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) lors des travaux d'espaces publics en zones d'interventions prioritaires et en amont de celles-ci.	Cartographie définissant les zones d'intervention prioritaire pour lutter contre les inondations du territoire	Réalisé	Existant via PCDD et PCE
Eau	EA2 Lutter contre les risques croissants d'inondations	O.S. EA2-3 La Ville incitera l'intégration d'intervention de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) pour tout projet des acteurs du territoire situés en zone d'intervention prioritaire.	La Ville soutient les acteurs du territoire via des primes communales sur l'eau (Infiltration des eaux de pluie, Perméabilisation des sols, Récupérateur d'eau de pluie, Citerne d'eau de pluie)	En continu	Refonte complète des primes eau en 2024
Eau	EA2 Lutter contre les risques croissants d'inondations	O.S. EA2-4 La Ville s'engage à perméabiliser ou déconnecter des égouts au minimum 250.000m² de surfaces imperméables dans la zone d'intervention prioritaire du bassin versant du Molenbeek.	250.000m² de surfaces imperméables seront perméabilisées ou déconnectées des égouts dans la zone d'intervention prioritaire du bassin versant du Molenbeek. Interventions identifiées par la Ville : Stade, Ecole Bockstael, Ecole Magnolias, Ecole Reine Astrid, NEO, Brusseau / Sq Prince Léopold, PEB, Trademart, Primerose, CHU Brugman, Foyer laekenois	En cours - initié	Travail d'inventaire des projets et surfaces en cours + multiples projets réalisés/en cours de réalisation/ à l'étude
Eau	EA3 Maillage bleu : utiliser l'eau comme source de fraîcheur face au réchauffement climatique	O.S. EA3-3 Le maillage bleu sera mis en œuvre, créant sur l'ensemble du territoire un réseau de surfaces en eau, perméables et infiltrantes en lien avec le maillage vert.	Créer une cartographie du maillage bleu	Réalisé	Existant via PCDD et PCE
Economie	EC1 Soutenir l'économie d'usage, l'écomie circulaire et les services de mutualisation	O.S. EC1-1 La Ville développe et soutient le développement de services d'économie d'usage sur l'ensemble de son territoire.	Campagne de communication pour faire connaitre la mise à disposition / utilisation possible des équipements et outils communaux au bénéfice de projets citoyens (par exemple les fêtes de quartiers, etc.)	En cours - initié	Mise en avant pour la location de contenants réutilisables : https://www.bruxelles.be/pret-location-contenants

Economie	EC1 Soutenir l'économie d'usage, l'écomie circulaire et les services de mutualisation	O.S. EC1-1 La Ville développe et soutient le développement de services d'économie d'usage sur l'ensemble de son territoire.	Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière d'économie dans le cadre de l'appel à projets Climat	En continu	Projets soutenus entre 2022 et 2024 dans la thématique : 3 projets
Economie	EC1 Soutenir l'économie d'usage, l'écomie circulaire et les services de mutualisation	O.S. EC1-1 La Ville développe et soutient le développement de services d'économie d'usage sur l'ensemble de son territoire.	Analyser le maillage du territoire en carsharing, démultiplier l'offre de voitures partagées sur le territoire de la ville et mise en place du plan carsharing de la Ville (https://www.bruxelles.be/mobilite-alternative)	En continu	Nouveau plan carsharing 2025-2026 passé au Collège en mars 2025, 4 nouvelles stations et 36 places supplémentaires sont prévues.
Economie	EC1 Soutenir l'économie d'usage, l'écomie circulaire et les services de mutualisation	O.S. EC1-1 La Ville développe et soutient le développement de services d'économie d'usage sur l'ensemble de son territoire.	Mettre à jour l'inventaire des bâtiments de la Ville non occupés à certaines heures de la journée et identifier les fonctions annexes qui pourraient y être développées (occupation temporaire, mutualisation, espaces de coworking, etc.)	En cours - initié	Inventaire a été établi pour les bâtiments qui sont intégralement inoccupés. L'inventaire avec horarires d'occupation est initié avec Bloomberg
Economie	EC 1 Soutenir l'économie d'usage, l'écomie circulaire et les services de mutualisation	La Ville s'engage à promouvoir via 5 parcours zéro déchet sur le territoire de la Ville de Bruxelles les commerces durables	Poursuivre la promotion de commerces de seconde main sur le territoire, comme par exemple l'action "Parcours Second Life"	A supprimer	Pas d'action en cours prévue au sein de la Ville sur cette action, aucun service porteur n'a pu être identifié
Economie	EC2 Promouvoir et soutenir l'économie locale en circuit court	O.S. EC2-2 Favoriser la monnaie locale Zinne sur le territoire de la Ville de Bruxelles.	Promouvoir l'utilisation de la Zinne au sein de l'administration (chèques-cadeaux de fin d'année, défraiement de jurys,...) et des structures dépendantes de la Ville (piscines, musées, salles de sport…)	En cours - bien avancé	
Economie	EC2 Promouvoir et soutenir l'économie locale en circuit court	O.S. EC2-2 Favoriser la monnaie locale Zinne sur le territoire de la Ville de Bruxelles.	Promouvoir l'utilisation de la Zinne auprès des acteurs du territoire (bons-cadeaux de fin d'année, …)	Réalisé	La Ville de Bruxelles a financé une mission en 2021 menée par Financité et Entreprendre.Brussels pour développer l'utilisation de la Zinne sur le territoire ; elle a également soutenu l'utilistaion dans les bâtiments publics et sous forme de bon cadeaux pour ses employés
Economie	EC 2 Promouvoir et soutenir l'économie locale en circuit court	La Ville s'engage à promouvoir l'artisanat local	Mettre en avant l'artisanat local via des événements et des campagnes de communication	A supprimer	Service AE ne peut agir sur cette action ; Marché artisanal place Agora, mais sinon c'est plutôt un projet côté bme/entreprendre + mise en avant de notre marché artisanal avec nouveau règlement
Economie	EC3 Les entreprises du territoire contribuent aux objectifs climatiques	O.S. EC3-1 Augmenter le nombre d'entreprises avec une labellisation environnementale sur le territoire (entreprise éco-dynamique, Clé-Verte, Zinne, Good Food, contenants bienvenus, etc.).	Identifier les labels climatiques en lien avec les objectifs du plan climat et inventorier et promouvoir les entreprises labellisées sur le territoire (entreprise éco-dynamique, Clé-Verte, Zinne, Good Food, contenants bienvenus…)	En cours - initié	Un travail de recensement des labels environnementaux a été fait en 2024. Quelques labels retenus sont monitorés pour l'évaluation annuelle du Plan Climat. Il n'y a par contre pas encore de valorisation publique sur le site de la Ville.
Economie	EC4 Préparer l'émergence de nouveaux emplois liés à la transition	O.S. EC4-2 En collaboration avec la Région, la COCOF et la VGC, organiser la mise à l'emploi dans les nouveaux métiers nécessaires à la transition climatique	Travailler avec les partenaires IP pour développer des formations sur des métiers importants pour la Ville (horticulture, maraichage, filière vélo…)	A démarrer	
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-1 Améliorer la performance énergétique des batiments de la Ville, du CPAS, dela Régie foncière et des SISP.	Poursuivre la rénovation du parc de logements pour tendre progressivement vers la neutralité énergétique (c'est-à-dire une consommation de 100 kWh/m²/an d'ici 2040 pour les SISP et en 2050 pour les logements de la Régie). Pour cela : À l'horizon 2033 avoir rénové tous les bâtiments les plus énergivores / PEB F et G (Basé sur stratégie Rénolution & PACE RBC)	En cours - initié	En 2025, 523 logements de la Régie Foncière ont un PEB F ou G. 363 logements ont un PEB G.
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-1 Améliorer la performance énergétique des batiments de la Ville, du CPAS, dela Régie foncière et des SISP.	Financer la rénovation énergétique des SISP à hauteur de 75 millions.	En cours - bien avancé	Informations trouvées : 37 M€ injectés par la Ville de Bruxelles en 2019 : https://bx1.be/communes/bruxelles-ville/la-ville-de-bruxelles-debloque-37-millions-deuros-pour-lisolation-de-ses-logements-sociaux/?theme=classic + 12 M€ en 2024 via FEDER ?
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-1 Améliorer la performance énergétique des batiments de la Ville, du CPAS, dela Régie foncière et des SISP.	Former les agents de la Ville pour devenir certificateur énergétique agréé et finaliser la certification énergétique des bâtiments de la Ville, par ordre décroissants des bâtiments les plus consommateurs.	Réalisé	Réalisé par Akim qui était le certificateur attitré pour les 70 priors, mais est parti.
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-1 Améliorer la performance énergétique des batiments de la Ville, du CPAS, dela Régie foncière et des SISP.	Elaborer une stratégie de rénovation énergétique des bâtiments publics de la Ville à court et moyen terme, en vue d'atteindre les objectifs 2030 (Plan Climat) et 2040 (neutralité carbone Rénolution)	En cours - initié	Stratégie élaborée grâce à 'loutil développé par Matriciel
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-1 Améliorer la performance énergétique des batiments de la Ville, du CPAS, dela Régie foncière et des SISP.	Rénover le parc de bâtiments publics de la Ville pour atteindre une moyenne de PEB C+ en 2030 et la neutralité énergétique en 2040	En cours - initié	

Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de de la Ville de Bruxelles de 40 % (par rapport à 2008).	Monitoring énergétique des bâtiments privés de la Régie	En cours - bien avancé	relevés annuels de NR click, harmonisation de la comptabilité énergétique avec le nouveau responsable PLAGE
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de de la Ville de Bruxelles de 40 % (par rapport à 2008).	Ne plus installer de chaudières à énergie fossile pour tous les nouveaux bâtiments, et remplacer progressivement les existantes vers des alternatives durables (pompes à chaleur, cogénération …) lors de rénovations lourdes.	En continu	Chaque nouveau bâtiment est construit en respectant la norme PEB, il n'y a plus de chaudières installées. Exemple: Crèche Marie Popelin
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de de la Ville de Bruxelles de 40 % (par rapport à 2008).	Appliquer un régime de chauffage réduit pour tous les bâtiments de la Ville, en fonction de leur fonction et affectation (18° pour les bureaux, 19° pour les classes, 20° pour les crèches)	Réalisé	Passage Collège
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de de la Ville de Bruxelles de 40 % (par rapport à 2008).	Réduire la période de chauffage d'environ 1 mois : démarrer 15 jours plus tard et arrêter 15 jours plus tôt en moyenne	En cours - bien avancé	On est tributaire de la météo
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de de la Ville de Bruxelles de 40 % (par rapport à 2008).	Monitorer en temps réel la consommation énergétique des 70 bâtiments les plus gros consommateurs de la Ville, et monitorer annuellement l'ensemble des points de consommation sur base du suivi des factures	En cours - initié	49 sites sur monitorés, une dizaine de site le sont chaque année. 25% des complexes de batiments de la Ville équipés d'un suivi réel des consommations d'énergie
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de de la Ville de Bruxelles de 40 % (par rapport à 2008).	Mise en œuvre de l'inventaire HORTA (GMAO) du patrimoine de la Ville et du CPAS rassemblant toutes les informations du bati et ses caractéristiques techniques	En cours - bien avancé	Utilisation effective depuis 2024 : Horta est déjà utilisé pour les entretiens de batiments. En cours : 1) test pour les places de stationnements dans les bâtiments 2) marchés publics pour collecter des données et 2D/3D des bâtiments pour insérer dans HORTA. 3) Utilisation par d'autres services courant 2025
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de de la Ville de Bruxelles de 40 % (par rapport à 2008).	Relighting des batiments de la Ville - 100% des 70 priors dotés exclusivement d'ampoules LED.	En cours - bien avancé	
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de de la Ville de Bruxelles de 40 % (par rapport à 2008).	Installer de la domotique au service de la sobriété énergétique : analyse de la température et de la fréquentation des espaces de travail dans les batiments clés (Brucity et 70 priors)	A démarrer	Pas d'informations sur le sujet
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de de la Ville de Bruxelles de 40 % (par rapport à 2008).	Sensibiliser les usagers et le personnel du bâti de la ville et le public aux économies d'énergie via la mise à disposition d'un guide aux gestes et comportements exemplaires (pour économiser un maximum d'énergie dans l'utilisation des bâtiments)	Abandonné	Avec le déménagement dans le nouveau Batiment Brucity, ne s'est pas fait car peu de leviers dépendent maintenant du personnel, beaucoup d'actions sont automatiques (chauffage, ouverture fenêtres, robinets automatiques, etc.)
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de de la Ville de Bruxelles de 40 % (par rapport à 2008).	Mettre en place des systèmes de récupération d'énergie afin de diminuer la consommation fossile du système de refroidissement. (riothermie, aquathermie, géothermie, ...)	En cours - initié	Exemples de réalisations : Brucity avec systèmede riothermie. Projeté pour le Palais du midi système de metrothermie et riothermie.
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments de de la Ville de Bruxelles de 40 % (par rapport à 2008).	Revoir la planification de l'éclairage dans les infrastructures sportives, en particulier dans le stade qui est un des plus gros consommateurs d'énergie.	En cours - bien avancé	Plan d'action avec budget séquencé pour les différentes infrastructures sportives. Presque toutes les infrastructures sont équipées de LED (à l'exception du Stade qui nécessite une rénovation globale)
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-4 Réduire la consommation énergétique du territoire de 10 % en 2030 par rapport à 2008.	Poursuivre la sensibilisation des locataires et du personnel aux économies d'énergie (ex Régie déjà formations et guide au locataire)	En cours - initié	Guide du locataire / batiments neufs et formation pour les nouveaux batiments.
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-4 Réduire la consommation énergétique du territoire de 10 % en 2030 par rapport à 2008.	Sensibilisation des commerçants via actions comme par exemple la réalisation de FAQ « le saviez-vous ? » sur les gestes à mettre en place pour réduire les consommations énergétiques à destination des commerçants	En cours - initié	Campagne de communication ciblée en cours de préparation / combler plusieurs infos pour éviter d'inonder les horeca - on ne communique pas de Newsletter
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-4 Réduire la consommation énergétique du territoire de 10 % en 2030 par rapport à 2008.	Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière d'énergie dans le cadre de l'appel à projets Climat	En continu	Projets soutenus entre 2022 et 2024 dans la thématique : 4 projets

Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-4 Réduire la consommation énergétique du territoire de 10 % en 2030 par rapport à 2008.	Distribution d'alternatives durables aux chaufferettes produites localement à des établissements de l'HORECA bruxellois (wolleke)	Réalisé	Distribution de 1200 wollekes. Cette action est pérennisée via le shift vers une prime alternative chaufferette : https://www.bruxelles.be/prime-alternatives-textiles-chaufferettes
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-4 Réduire la consommation énergétique du territoire de 10 % en 2030 par rapport à 2008.	Anticiper l'interdiction régionale en accompagnant et identifiant les alternatives aux rideaux de chaleur ou de fraicheur en continuité avec portes ouvertes dans les commerces du territoire. (projet pilote rue Neuve par exemple ?)	En cours - initié	Obligation régionale juste adoptée en 2025 : Depuis le 1er mars 2025, la région bruxelloise oblige les commerces qui utilisent des systèmes de chauffage en hiver ou de climatisation en été à garder leurs portes fermées. Pas d'accompagnement communal à ce stade, mais des pancartes "Porte fermée, magasin ouvert" ont été distribuées à des commerçants lors de la campagne de communciation du Plan Climat fin 2023.
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-4 Réduire la consommation énergétique du territoire de 10 % en 2030 par rapport à 2008.	Faciliter un processus citoyen de rénovation collective selon des standards énergétiques ambitieux	Abandonné	Pas réno urbaine porteur ; action non portée par un service actuellement.
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-4 Réduire la consommation énergétique du territoire de 10 % en 2030 par rapport à 2008.	Mettre en place un dispositif pour informer les citoyens sur les économies d'énergies et la rénovation des bâtiments; les accompagner et faciliter l'accès aux primes régionales Rénolution	En cours - bien avancé	Publication de la thermographie aérienne avec 4 soirées d'information dansles quartiers de la Ville en 2023 ; publication de la liste des soutiens et accompgnements existants au niveau communal et régional ; séance d'information grand public en mai 2025 sur la rénovation du bâti ancien avec Convivence + Thème de l'appel à projt climat 2025 sur l'énergie, avec focus sur l'achat groupé d'énegrie, rénovation collective et communautés d'énergie
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-4 Réduire la consommation énergétique du territoire de 10 % en 2030 par rapport à 2008.	Suivre le programme de Sibelga visant à remplacer la totalité de son parc d'éclairage public par du LED d'ici fin 2030	En cours - initié	
Energie	EN1 Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et s'adapter aux effets du changement climatique	O.S. EN1-5 Valoriser des toitures plates de la Ville qui le permettent avec une fonction climatique.	Valorisation des toitures sur les sites identifiés comme prioritaires et favoriser la mise en œuvre des recommandations de l'étude Des Toits Vivants (toitures vertes, panneaux solaires, blanchiment, agriculture urbaine, ...) ainsi que l'utilisation de l'outil « des toits vivants » dès la conception de chaque projet de rénovation ou travaux de toiture	En continu	Dès que la rénovation d'une toiture est prévue, les recommandations de l'étude sont prises en compte. Exemple de réalisation : Ecole primaire Adolphe Max
Energie	EN2 Produire et consommer une énergie verte et locale	O.S. EN2-1 Augmenter la part d'énergie consommée par les bâtiments publics de la Ville, de la Régie, du CPAS et des SISP qui provient d'énergie renouvelable produite en Belgique	Faire évoluer les contrats d'électricité verte de la Ville avec un critère de production local (Belge)	A démarrer	Contrats de durée de deux ans pour toutes les communes de la Région. Vérifier si le critère belge est légal pour les marchés publics.
Energie	EN2 Produire et consommer une énergie verte et locale	O.S. EN2-1 Augmenter la part d'énergie consommée par les bâtiments publics de la Ville, de la Régie, du CPAS et des SISP qui provient d'énergie renouvelable produite en Belgique	Tester le potentiel de solutions innovantes de production, de partage voire même de stockage d'énergie renouvelable locale sur le territoire et les bâtiments de la Ville de Bruxelles	En cours - initié	Projet test d'éolienne sur toit depuis un an ; avancées sur la question des réseaux de chaleur, le potentiel et les extensions possibles sur le territoire
Energie	EN2 Produire et consommer une énergie verte et locale	O.S. EN2-1 Augmenter la part d'énergie consommée par les bâtiments publics de la Ville, de la Régie, du CPAS et des SISP qui provient d'énergie renouvelable produite en Belgique	Poursuivre l'électrification des machines et outillages en remplacement du combustible fossile	En continu	Se fait en continu, seuls quelques gros outils ne pourront pas être électrifiés.
Energie	EN2 Produire et consommer une énergie verte et locale	O.S. EN2-2 Augmenter la production photovoltaïque du territoire.	Lancer l'action d'achat groupé d'énergie verte destiné aux particuliers, aux professions libérales et aux petits commerces situés sur son territoire, en fonction de l'évolution du marché de l'énergie	Abandonné	Deux achats groupés avaient été réalisés en 2014 et 2018. Le projet n'a pas été relancé depuis l'adoption du Plan Climat.
Energie	EN2 Produire et consommer une énergie verte et locale	O.S. EN2-2 Augmenter la production photovoltaïque du territoire.	Poursuivre le déploiement d'installations photovoltaïques sur les bâtiments de la Ville, de la Régie et du CPAS pour couvrir au moins 32,5% de la consommation électrique via sa production renouvelable propre (soit 500 kWc par an, équivalent à 3000 m^2 de panneaux)	En cours - bien avancé	250 kWc ont été installés en 2024. AU total, en 2024, 3.700 kWc installés sur les batiments du Patrimoine public.
Energie	EN2 Produire et consommer une énergie verte et locale	O.S. EN2-4 Développer des communautés d'énergie.	Former et accompagner les habitants des logements du Foyer Laekenois (chaussée d'Anvers) pour conceptualiser et tester des modèles de communauté d'énergie.	Abandonné	Projet mal reçu par les habitants. Remplacé par des projets sur l'espace public sur l'économie d'énergie chez soi.

Energie	EN2 Produire et consommer une énergie verte et locale	O.S. EN2-4 Développer des communautés d'énergie.	Identification des différentes manières de lancer, soutenir et faciliter les communautés d'énergie sur le territoire ainsi que de mettre à disposition du foncier pour que les citoyens aient accès aux ENR : objectif de parvenir à la création de minimum 3 communautés d'énergie en 2030.	En cours - initié	Projet européen Empower avec un agent dédié pour structurer et lancer les premières communautés d'énergie sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Sur base de la cartographie de Brugel, 2communautés d'énergie sont déjà constituées sur le territoire (une à 1000 Bruxelles et uneà 1020) : https://energysharing.brugel.brussels/energysharing/cartographie-411
Energie	EN2 Produire et consommer une énergie verte et locale	O.S. EN2-5 Développer un ou des « Quartiers à Energie Positive ».	Poursuivre le développement d'un premier quartier à énergie positive (PED = Positive Energy District) dans le Quartier Nord, qui produirait plus d'énergie qu'il n'en consomme. Des bâtiments à énergie positive contribuent au développement d'un PED à Bruxelles.	En cours - initié	Phase de définition, documentation et pré-étude touche à son terme. Objectif d'entamer une phase de programmationen vue de l'opérationnalisation.
Energie	EN2 Produire et consommer une énergie verte et locale	O.S. EN2-6 Développer un réseau de chaleur urbain dans la Ville en collaboration avec Bruxelles Energie.	En collaboration avec Bruxelles-Energie, développer un réseau de chaleur urbain récupérant la chaleur résiduelle de l'incinérateur, à destination des bâtiments communaux les plus énergivores (par exemple : les piscines) et les logements sociaux en priorité.	En cours - bien avancé	Accord de marché et planification de travaux pour réalisation 2027 sur l'extension NOH.
Energie	EN3 Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation	O.S. EN3-2 La Ville adoptera des mesures pour réduire l'impact environnemental des chantiers.	Systématiser le réemploi/tri/recyclage des matériaux lors de projets de construction/rénovation/démolition des bâtiments privés de la Ville	En cours - initié	Repris dans les critères d'attribution de certains csc. Exemple avec le projet Rue de Ransbeek 16
Energie	EN3 Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation	O.S. EN3-2 La Ville adoptera des mesures pour réduire l'impact environnemental des chantiers.	Faire du projet "Extension Pagodes" un projet pilote en matirère de recyclage des déchets de construction	En cours - bien avancé	Les travaux ont commencé en 2024. Utilisation de matériaux de l'Athénée Karel Buls et nouveaux matériaux naturels à faible impact écologique (utilisation minimum de béton, isolation en paille, hourdis en épicea, …), avec l'utilisation de l'outil GRO. Systèmes constructifs modulaires privilégiés. Le projet sera finalisé pour la rentrée scolaire 2026. https://www.bruxelles.be/sites/default/files/bxl/DP_FR_Extension_Athenee_des_Pagodes.pdf
Energie	EN3 Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation	O.S. EN3-2 La Ville adoptera des mesures pour réduire l'impact environnemental des chantiers.	Formation des agents en vue de réduire, réutiliser, recycler les déchets de démolition et de construction des bâtiments publics de la Ville	Réalisé	Formation d'une journée donnée par le Facilitateur Batiment durable de Bruxelles Environnement en septembre 2024, à destination des agents d'OPP, du CPAS et de la Régie foncière, sur le thème "Matière et circularité". Une cinquantaine d'agents étaient inscrits.
Energie	EN3. Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation	Augmentation de la part des déchets de constructions prêts au réemploi et au recyclage	Formation des agents en vue de réduire, réutiliser, recycler les déchets d'aménagement des espaces publics de la Ville	A supprimer	Redondant avec une autre action déjà présente
Energie	EN3 Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation	O.S. EN3-2 La Ville adoptera des mesures pour réduire l'impact environnemental des chantiers.	Systématiser le réemploi/tri/recyclage des matériaux lors de projets de construction/rénovation/démolition des bâtiments publics de la Ville	En cours - initié	Projet Pagodes qui a poussé au maximum la partie réemploi et circularité. Cela se fait au cas par cas, selon les possibilités. Le réemploi nécessite actuellement plus de démarches administratives et de logistique qu'une rénovation classique.
Energie	EN3 Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation	O.S. EN3-3 Dès la conception des projets de construction et de rénovation, intégrer des dispositifs permettant la gestion de l'eau et la protection de la biodiversité lorsque les conditions le permettent.	Sur base des possibilités inventoriées par l'UO Climat, identifier les aménagements d'accueil de la biodiversité possibles en fonction des caractéristiques techniques des batiments, et les mettre en œuvre (nichoirs, abris pour chauves-souris, hôtels à insectes / Nombre de façade avec orifices, cavités, redents, angles)	En cours - initié	Achat de nichoirs en cours du côté de la cellule Climat. Du côté du patrimoine public : Actuellement, aucun budget n'est prévu pour l'entretien et le personnel d'entretien de ce type d'aménagements. Freins : entretien, personnel qualifié, restrictions budgétaires et technique règlementation PEB (pont thermique) Pour les nichoirs, cela a été envisagé pour les cours du lycée Dachsbeck rue de la Paille mais le projet est arrêté par un recours.
Energie	EN3 Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation	O.S. EN3-3 Dès la conception des projets de construction et de rénovation, intégrer des dispositifs permettant la gestion de l'eau et la protection de la biodiversité lorsque les conditions le permettent.	Intégration dans les critères d'attribution des marchés publics de solutions circulaires pour tout projet de rénovation profonde ou construction	En cours - initié	Intégré dans les critères d'attribution et/ou comme exigence dans le csc pour Pagodes et d'autres dossiers, mais cela occasionne un surcoût. Priorité à la conception circulaire.
Energie	EN3 Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation	O.S. EN3-2 La Ville adoptera des mesures pour réduire l'impact environnemental des chantiers.	Adapter le règlement taxe sur les démolitions/re-constructions pour réduire l'impact environnemental des chantiers	Abandonné	La mise enplace d'un règlement taxe n'a jamais abouti

Energie	EN3 Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation	O.S. EN3-1 La Ville se fixe des objectifs communs avec la Régie, le CPAS et les SISP en ce qui concerne l'analyse de l'impact environnemental des projets de construction/rénovation par un outil, tel que TOTEM, pour intégrer les principes de durabilité et de réversibilité.	Etude comparative + formation des métiers techniques concernés à l'usage d'outils tels que TOTEM pour l'intégrer à chaque projet de rénovation/construction lourde.	En cours - initié	Une première expérience d'utilisation de l'outil GRO sur le projet d'extension scolaire Klavertjevier (ancienne version GRO) Pas encore d'expérience avec TOTEM au Patrimoine public sauf pour K4. OPP se forme mais n'envisage pas encore de systématiser cette contrainte supplémentaire dans tous les csc
Energie	EN3 Renforcer la durabilité de la construction et de la rénovation	O.S. EN3-1 La Ville se fixe des objectifs communs avec la Régie, le CPAS et les SISP en ce qui concerne l'analyse de l'impact environnemental des projets de construction/rénovation par un outil, tel que TOTEM, pour intégrer les principes de durabilité et de réversibilité.	Systématiser l'analyse de l'impact environnemental des 2 variantes (démolition/rénovation)	A démarrer	Ce n'est pas en usage à OPP de systématiser l'analyse de 2 variantes. Il y a d'autres contraintes interviennent notamment celle du programme souhaité par le département client. Néanmoins, l'aspect durabilité et économie circulaire intervient comme un des critères d'analyse des préétudes en vue de choisir le bureau d'études pour une mission d'auteur de projet. OPP n'a pas les moyens et compétences pour systématiser cette analyse pour chaque projet. Charge de travail supplémentaire dans un contexte de surcharge et d'économie budgétaire RH, études externes et travaux
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT1 Une politique culturelle éco-responsable	O.S. ECT1-1 La Ville s'engage à ce que tous les lieux culturels (musées, théâtres et centres culturels) qui sont financés et dépendent directement de la Ville aient mis en place un plan d'actions visant à répondre aux objectifs climatiques du territoire, et à sensibiliser tous les autres lieux culturels du territoire de disposer d' un plan d'actions.	Créer des médailles et des trophées pour les compétitions sportives à base de matériaux naturels ou recyclés.	En continu	En continu, à l'exception des 20 km de Bruxelles pour lequel les médailles sont à présent géré par l'organisateur.
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT1 Une politique culturelle éco-responsable	O.S. ECT1-1 La Ville s'engage à ce que tous les lieux culturels (musées, théâtres et centres culturels) qui sont financés et dépendent directement de la Ville aient mis en place un plan d'actions visant à répondre aux objectifs climatiques du territoire, et à sensibiliser tous les autres lieux culturels du territoire de disposer d' un plan d'actions.	Remplacement des terrains de sport en billes synthétiques par un revêtement en billes de liège.	En continu	C'est maintenant la norme.
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT1 Une politique culturelle éco-responsable	O.S. ECT1-1 La Ville s'engage à ce que tous les lieux culturels (musées, théâtres et centres culturels) qui sont financés et dépendent directement de la Ville aient mis en place un plan d'actions visant à répondre aux objectifs climatiques du territoire, et à sensibiliser tous les autres lieux culturels du territoire de disposer d' un plan d'actions.	Installation de fontaines à boire dans les infrastructures sportives et encourager l'utilisation de gourdes.	En cours - bien avancé	7 fontaines réparties dans les 14 centres sportifs de la Ville en 2025
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT1 Une politique culturelle éco-responsable	O.S. ECT1-1 La Ville s'engage à ce que tous les lieux culturels (musées, théâtres et centres culturels) qui sont financés et dépendent directement de la Ville aient mis en place un plan d'actions visant à répondre aux objectifs climatiques du territoire, et à sensibiliser tous les autres lieux culturels du territoire de disposer d' un plan d'actions.	Intégrer des critères environnementaux dans les critères d'octroi de subsides aux clubs sportifs	Abandonné	Pas à l'ordre du jour
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT1 Une politique culturelle éco-responsable	O.S. ECT1-1 La Ville s'engage à ce que tous les lieux culturels (musées, théâtres et centres culturels) qui sont financés et dépendent directement de la Ville aient mis en place un plan d'actions visant à répondre aux objectifs climatiques du territoire, et à sensibiliser tous les autres lieux culturels du territoire de disposer d' un plan d'actions.	Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière de culture, évènements ou tourisme dans le cadre de l'appel à projets Climat	En continu	Projets soutenus entre 2022 et 2024 dans la thématique : 7 projets

Evènements, culture, tourisme, sport	ECT1 Une politique culturelle éco-responsable	O.S. ECT1-1 La Ville s'engage à ce que tous les lieux culturels (musées, théâtres et centres culturels) qui sont financés et dépendent directement de la Ville aient mis en place un plan d'actions visant à répondre aux objectifs climatiques du territoire, et à sensibiliser tous les autres lieux culturels du territoire de disposer d' un plan d'actions.	Accompagner les acteurs culturels dépendant de la Ville pour réaliser une analyse d'impact GES liée à leurs activités (bilan carbone)	En cours - bien avancé	Marché public d'accompagnement bilan carbone proposé en 2023 et 2024 à toutes les structures dépendant de la Ville de Bruxelles. Bilans carbone réalisés via un marché public avec le prestataire Accenture pour les brigitinnes, le théâtre des Tanneurs, la Maison de la création, le théâtre de la Montagne Magique, Brufête, le théâtre Royal du Parc.
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT1 Une politique culturelle éco-responsable	O.S. ECT1-1 La Ville s'engage à ce que tous les lieux culturels (musées, théâtres et centres culturels) qui sont financés et dépendent directement de la Ville aient mis en place un plan d'actions visant à répondre aux objectifs climatiques du territoire, et à sensibiliser tous les autres lieux culturels du territoire de disposer d' un plan d'actions.	Mettre à disposition des lieux culturels de la Ville de Bruxelles un accompagnement pour élaborer un plan d'action de durabilité aligné aux objectifs du Plan Climat	En cours - initié	Reformulation pour mettre à disposition l'accompagnement pour élaborer un plan d'action de durabilité pour les lieux culturels de la Ville de Bruxelles ? Début de l'accompagnement en 2025 pour 3 musées et 6 théâtres de la Ville de Bruxelles.
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Encourager la mobilité douce auprès des clubs sportifs de la Ville de Bruxelles, et prévoir des parkings vélo à proximité des infratstructures	En cours - initié	Rack amovibles pour les gros évènements ; encore des améliorations possibles dans les centres sportifs (signalétique, panneaux, indications au sol, mis ene place de plus de parkings vélo dans certains centres sportifs etc.)
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Alimentation : 1. Généraliser l'utilisation de vaisselle réutilisable pour les boissons (gobelet réutilisable, verre) 2. Généraliser l'utilisation de vaisselle réutilisable ou en matière biodégradable 3. Récolter et redistribuer les excédents alimentaires au secteur associatif 4. Généraliser l'utilisation de vaisselle réutilisable pour les repas (céramique ou autre matière lavable) 5. Favoriser des commerces aux pratiques durables (filières locales, circularité, artisanat, …) 6. Offrir systématiquement une option végétarienne ou végane au public et aux équipes qui travaillent sur un événement 7. Généraliser l'utilisation de vaisselle réutilisable ou en matière biodégradable 8. Offrir systématiquement une option végétarienne ou végane aux équipes qui travaillent sur un événement 9. Mener des actions de sensibilisation sur les déchets (chewing-gums, mégots, etc.)	En cours - bien avancé	Pratique généralisée : + de 1 900 000 gobelets réemployables utilisés sur nos événements + de 130 000 contenants alimentaires réemployables en phase test 2501 kg d'excédents alimentaires collectés et transformés en plus de 5000 repas redistribués aux personnes en situation précaire (familles, personnes isolées, anciens détenus, personnes en victimes de la fracture sociale…) Près de 200 artisans bruxellois sur le marché de Noël de Plaisirs d'Hiver (notamment sur le Creators Factory) et/ou qui ont bénéficié d'avantages et d'une plus grande visibilité à travers notre labélisation
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Communication : 1. Réduire les supports physiques dans les campagnes de communication (papier, écrans, etc.) 2. Sensibiliser activement le public, les prestataires, les fournisseurs, les partenaires, les commerçant.e.s aux enjeux durables 3. Informer le public sur les actions durables mises en place au niveau de l'événement	En cours - initié	Application partielle : Sensibiliser activement le public, les prestataires, les fournisseurs, les partenaires, les commerçant.e.s aux enjeux durables à travers une communication ciblée sur nos actions et leurs résultats

Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Conception - Programmation : 1. Associer à la réflexion programmatique les comités de quartier, Maisons de jeunes, clubs locaux, etc. 2. Collaborer autant que possible avec la sphère culturelle et créative bruxelloise et belge dans la programmation artistique 3. Assurer la parité de genres dans la programmation 4. Concevoir une programmation reflétant la diversité de la société 5. Programmer des ateliers et animations de sensibilisation au développement durable (solidarité, upcycling, alimentation, etc.) 6. Limiter les composantes polluantes issues des feux d'artifice 7. Concevoir une programmation inclusive pour tous les publics (personnes avec un handicap, etc.) 8. Mesurer l'empreinte écologique des événements	En cours - bien avancé	Pratique généralisée : Intégrer dans la programmation générale des événements les associations, Maisons de jeunes, clubs locaux, groupes de quartier, etc. Favoriser la sphère culturelle et créative bruxelloise et belge pour la programmation artistique Programmer des ateliers et animations de sensibilisation au développement durable (solidarité, upcycling, alimentation, etc.) Concevoir une programmation inclusive pour tous les publics (personnes avec un handicap, etc.) Application partielle : Assurer la parité de genres dans la programmation
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Consommables : 1. Identifier des systèmes de fixation réutilisables, recyclables, biodégradables 2. Se fournir en rubalise compostable ou réutilisable	A démarrer	
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Déchets : 1. Supprimer le plastique à usage unique dans l'Horeca 2. Supprimer les emballages de portions individuelles (loge artiste & catering crew) 3. Généraliser le tri sélectif pour les opérateurs Horeca 4. Généraliser le tri sélectif pour le public 5. Elaborer des projets d'upcycling + recycler les supports et ressources 6. Réfléchir en amont aux déchets pouvant être évités 7. Faciliter les possibilités de compostage des déchets organiques 8. Installer des points de collecte (piles usagées, etc.) 9. Distribuer des cendriers individuels portables	En cours - bien avancé	Pratique généralisée : Supprimer le plastique à usage unique dans l'Horeca. Futurs objectifs gobelets à shot, des emballages de confiserie, etc… Pratique généralisée : Mettre en place le tri sélectif pour le public. Défis de l'organique et du retriage des poubelles sélectives placées pour le public Application partielle : Elaborer des projets d'upcycling (notamment sapin de la GP) + recycler les supports et ressources
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Décoration -mobilier : 1. Favoriser la décoration et le mobilier récupérés, réutilisés, upcyclés 2. Donner systématiquement une seconde vie au sapin de la Grand-Place	En cours - bien avancé	Plus de 70 trophées, des bancs et tables de mobilier urbains, produits avec le bois récupéré du sapin de la Grand-Place
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Energie et ressources : 1. Supprimer l'utilisation de générateurs et privilégier le raccordement aux coffrets électriques existants 2. Généraliser l'utilisation de luminaires LED pour l'éclairage et les décorations 3. Diminuer la consommation énergétique des commerçant.e.s 4. Réduire la longueur des câbles électriques pour éviter les pertes en ligne et augmenter le nombre de coffrets 4. Réduire la longueur des câbles électriques pour éviter les pertes en ligne et augmenter le nombre de coffrets 5. Supprimer les systèmes de chauffage en extérieur 6. Privilégier les installations les moins énergivores 7. Réduire les horaires des illuminations décoratives 8. Limiter le nombre d'écrans sur le terrain 9. Prévoir dans la programmation des animations qui nécessitent peu ou pas d'énergie	En cours - bien avancé	Pratique généralisée : Supprimer l'utilisation de générateurs en prévoyant les aménagements urbains pour des sites occupés fréquemment. Pratique généralisée : Privilégier le raccordement aux coffrets électriques existants Pratique généralisée : Généraliser l'utilisation de luminaires LED pour l'éclairage et les décorations Pratique généralisée : Supprimer les systèmes de chauffage en extérieur Application partielle : Diminuer la consommation énergétique des commerçant.e.s. Définir une politique sur les modes cuissons etc… Gaz vs Elec. Application partielle : Prévoir dans la programmation des animations qui nécessitent peu ou pas d'énergie

Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Lieux : 1. Privilégier les lieux intérieurs et extérieurs équipés en infrastructures (électricité, eau, etc.), en matériel et en décoration existante (mise en valeur de l'espace public) 2. Favoriser l'occupation de bâtiments définis comme durables (Bâtiments passifs, panneaux solaires,…) 3. Favoriser des lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite ou prendre des mesures pour en faciliter l'accès	En continu	Pratique généralisée : Privilégier les lieux équipés en infrastructures (électricité, eau, etc.), en matériel et en décoration existante (mise en valeur de l'espace public) Favoriser des lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite ou prendre des mesures pour en faciliter l'accès
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Merchandising : 1. Réduire les quantités d'objets produits (système de précommande) 2. Privilégier les articles respectant des normes sociales et environnementales ambitieuses 3. Réduire la diversité de l'offre en matière de cadeaux publicitaires 4. Orienter les partenaires sponsoring & média vers des alternatives durables en matière de merchandising et de cadeaux publicitaires 5. Produire des articles intemporels à réutiliser 6. Organiser le don de stocks « dormants » à des associations actives dans le domaine du réemploi 7. Recycler ou réutiliser les déchets-ressources de partenaires et/ou d'événements précédents	En cours - initié	Application partielle
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Mobilité - Transport : 1. Etablir un plan de mobilité pour le public, les équipes et les VIP 2. Installer des parking vélo gratuits et sécurisés sur les sites d'évènements 3. Etablir un plan de mobilité douce concerté avec les quartiers 4. Visibiliser l'offre de mobilité douce partagée 5. Mettre en place des emplacements précis et limités dans l'espace pour l'offre de mobilité partagés afin de ne pas encombrer le passage 6. Choisir exclusivement des lieux accessibles facilement à pied, à vélo et en transports en commun 7. Aligner les horaires des événements sur l'offre de transports en commun 8. Développer des partenariats avec les sociétés de transport en commun pour les événements qui terminent tard 9. Visibiliser les parkings de dissuasion à proximité de l'événement pour éviter le parking en voirie 10. Visibiliser les plateformes de covoiturage pour atteindre ou quitter un événement 11. Privilégier les partenariats avec les sociétés de taxi qui mettent en place des procédures pour des retours à domicile en toute sécurité 12. Favoriser la mobilité des riverain.e.s dans le cadre d'événements invasifs pour les quartiers 13. Optimiser et mutualiser les livraisons 14. Planifier et rationaliser les déplacements d'équipes et de matériel 15. Acquérir une flotte de vélos cargos pour les déplacements des équipes techniques 16. Favoriser les modes de transport durables pour se rendre sur le terrain	En cours - bien avancé	Pratique généralisée Installer des parkings vélo gratuits et sécurisés sur les sites d'évènements Développer un plan de mobilité et des partenariats avec les sociétés de transport en commun pour les événements qui accueillent en masse et/ou qui terminent tard Favoriser la mobilité des PMR Application partielle Utiliser une flotte d'engins de mobilité douce (vélos cargos ou véhicules électriques pour la logistique de certains postes (techniques, poubelles, livraison vaisselle)
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Sanitaires et propreté : 1. Utiliser des toilettes sèches 2. Utiliser des cabines aux composantes plus respectueuses de la santé et de l'environnement 3. Visibiliser l'offre en matière de sanitaires pour décourager les incivilités	En cours - bien avancé	+ 1 200 000 litres d'eau de ville (potable) épargnés par la mise en place de toilettes sèches Pratique généralisée

Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Signalétique : 1. Utiliser des supports réutilisables (démontables, réparables) 2. Réduire les impressions sur les supports physiques à usage unique 3. Favoriser l'impression de contenus intemporels 4. Définir des critères de durabilité pour les supports de visibilité des partenaires	En cours - initié	Application partielle : Utiliser des supports réutilisables (démontables, réparables) Définir des critères de durabilité pour les supports de visibilité des partenaires
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Prévoire un plan de mobilité lors des grands évènements au Stade Roi Baudouin (matchs, concerts, Mémorial Van Damme)	En continu	Observent une augmentation progressive des déplacements vélo pour les grands évènements. Des audits de mobilité sont réalisés. Les modes de transport utilisés sont influencés par le type d'évènement qui s'y déroule, le profil des visiteurs, et des facteurs tels que la météo, la distance à parcourir.
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Développer une charte d'évènements durables intégrant des critères obligatoires et optionnels pour les organisateurs d'évènements soutenus financièrement ou autorisés par la Ville.	A démarrer	
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Conditionner l'octroi des subsides alloués aux évènements soutenus financièrement par la Ville ou autorisés sur l'espace public par la Ville au respect de la charte d'évènement durable	A démarrer	
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Mise en œuvre et généralisation du plan d'action de durabilité du BME	En cours - initié	
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Imposer l'utilisation de contenants réutilisables lors des évènements gérées par le service des sports (20 km e Bruxelles, Marathon, Corida, jogging, matchs, concerts)	En continu	Systématique

Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Développer une filière de vaisselle réutilisable pour les petits et moyens évènements soutenus financièrement ou accueillis par la Ville	En cours - bien avancé	Coordination du développement d'une filière vaisselle réutilisable par l'UO Climat en collaboration avec l'ASBL para communale Rock The City, création d'un stock de contenants réemployables (300.000 gobelets, 100.000 bols/assiettes), rédaction des modalités et d'un règlement visant à mettre à disposition ce stock aux plus de 1.000 évènements ayant lieu sur le territoire de la Ville ; plusieurs évènements ont déjà eu recours à l'utilisation de cette vaisselle, mais le système n'est pas encore connu/généralisé à l'ensemble des évènements de la Ville de Bruxelles
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Réfléchir à la possibilité de valoriser systématiquement les déchets alimentaires sur les grands évènements organisés par la Ville	En cours - initié	Réalisation BME: 2501 kg d'excédents alimentaires collectés et transformés en plus de 5000 repas redistribués aux personnes en situation précaire (familles, personnes isolées, anciens détenus, personnes en victimes de la fracture sociale…)
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT2 Une politique événementielle éco-responsable	O.S. ECT2-1 La Ville s'engage à ce que 100 % des évènements organisés par la Ville respectent le plan d'action de durabilité du BME , et à ce que les évènements organisés sur le territoire de la Ville respectent les critères obligatoires de la charte d'évènement durable et 50% proposent d'aller plus loin via des recommandations non obligatoires.	Lancer une étude pour mesurer et limiter l'impact de grands évènements prenant place dans des espaces végétalisés sur la biodiversité	A démarrer	Pas démarré.
Evènements, culture, tourisme, sport	ECT3 Une politique touristique éco-responsable	O.S. ECT3-2 Augmenter, via de la promotion et mesures de facilitation, la part des déplacements des touristes avec une solution bas carbone (cyclotourisme et train) pour atteindre deux fois plus de touristes viennent à Bruxelles en train et deux fois plus de cyclotouristes	Soutenir le développement d'espaces dédiés au slow tourisme (Camping 58)	Réalisé	Camping 58 : espace temporaire qui soutenait le slow travel à la Ville de Bruxelles : https://www.camping58.be/ + https://www.bruxelles.be/slow-ways-weekend-2024 Autres actions qui favorisent le tourisme local et bas carbone (qui se font via Visit.brussels) : https://www.visit.brussels/fr/visiteurs/que-faire/bruxelles-durable https://www.visit.brussels/fr/visiteurs/organisez-votre-sejour/greeters https://www.visit.brussels/fr/visiteurs/organisez-votre-sejour/practical-info/se-deplacer-a-bruxelles
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-7 Etendre le modèle éco-crèches aux autres milieux d'accueil situés sur le territoire de la Ville.	Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière de jeunesse dans le cadre de l'appel à projets Climat	En continu	Projets soutenus entre 2022 et 2024 : 17
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-4 Renforcer la durabilité de l'alimentation en proposant une alimentation 100% bio, locale et de saison, en augmentant la fréquence des repas non carnés et en diminuant drastiquement le gaspillage. Sur cette base, généraliser la labellisation Good Food de l'ensemble des milieux d'accueil.	En accord avec l'ONE et K&G, proposer aux enfants des repas où la part de protéines animales est réduite grâce au travail sur les menus effectué par les Cuisines Bruxelloises	A supprimer	Redondant "Réduction progressive de l'apport carné dans les repas produits par les Cuisines Bruxelloises dans l'ensemble des activités (scolaire, crèches, hospitalier, maisons de repos)"

Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-4 Renforcer la durabilité de l'alimentation en proposant une alimentation 100% bio, locale et de saison, en augmentant la fréquence des repas non carnés et en diminuant drastiquement le gaspillage. Sur cette base, généraliser la labellisation Good Food de l'ensemble des milieux d'accueil.	Diminuer drastiquement le gaspillage alimentaire dans les éco-crèches en monitorant les déchets alimentaires, en commandant au plus juste les denrées alimentaires et en sensibilisant le personnel	En cours - initié	Un outil de monitoring (en Power BI) actualisé chaque mois sur l'évolution mensuelle des achats alimentaires des crèches a été réalisé. Il est et est partagé à l'ensemble des directions de crèches. Campagne de pesée des déchets alimentaires en février 2025 au sein de 15 crèches du réseau de la Ville, avec analyse des données récoltées. Nouvelle campagne de pesée des déchets alimentaires en 2026 : En mars : pour les 15 crèches de la campagne de février 2025 + les crèches néerlandophones. En avril : pour les 20 crèches restantes. Un guide de bonnes pratiques antigaspillage alimentaire à destination des équipes des crèches est aussi à disposition a aussi été réalisé. Un outil d'aide à la passation de commande alimentaire : le module nourriture dans le logiciel de gestion utilisé par les crèches (BEKID) est utilisé par les crèches pour améliorer la qualité des commandes repas qui tient compte aussi bien des présences/absences des enfants et de leur fiche régime personnalisée et actualisée progressivement suivant que le régime de l'enfant change (passage nouvelle texture repas : lait maternel ou en poudre, repas mixé ou morceaux, type de protéines
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-4 Renforcer la durabilité de l'alimentation en proposant une alimentation 100% bio, locale et de saison, en augmentant la fréquence des repas non carnés et en diminuant drastiquement le gaspillage. Sur cette base, généraliser la labellisation Good Food de l'ensemble des milieux d'accueil.	Accompagner les éco-crèches vers l'obtention du label Good Food	En cours - initié	Les 5 premières crèches labellisées sont arrivées à échéance de validité de leur label. Le dossier de renouvellement n'a pas pu être introduit car il y a une nouvelle exigence en tant que condition impérative préalable à l'introduction d'un dossier de candidature ou de renouvellement pour les cantines fournies par une cuisine centrale (tel que le cas des crèches Ville). A savoir : Les Cuisines Bruxelloises (LCB) doit détenir et présenter une certification Good Food en tant que cuisine centrale. LCB ont obtenu cette certification. Il est donc possible de labelliser à nouveau des crèches. Attention : les dossiers de candidatures peuvent être introduits uniquement deux fois par an (au plus tard les 2ème lundi du mois de mars et d'octobre).
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-4 Renforcer la durabilité de l'alimentation en proposant une alimentation 100% bio, locale et de saison, en augmentant la fréquence des repas non carnés et en diminuant drastiquement le gaspillage. Sur cette base, généraliser la labellisation Good Food de l'ensemble des milieux d'accueil.	Proposer aux enfants une alimentation locale (en ce compris issue de l'agriculture bruxelloise), de saison et 100% bio grâce au travail sur les menus effectué par les Cuisines Bruxelloises	En cours - bien avancé	100% bio pour les repas et collations des crèches (en dehors du poisson) ; 55% légumes de saisons pour département Enfance ; En 2024, 74% des fruits et légumes des Cuisines bruxelloises proviennent de Belgique ou d'Europe (24% de Belgique)
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-4 Renforcer la durabilité de l'alimentation en proposant une alimentation 100% bio, locale et de saison, en augmentant la fréquence des repas non carnés et en diminuant drastiquement le gaspillage. Sur cette base, généraliser la labellisation Good Food de l'ensemble des milieux d'accueil.	55% de moyenne de légumes de saison dans les menus scolaires et crèches (hors pomme de terre/patates douces)	En continu	55% légumes de saisons pour département Enfance

Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-5 Poursuivre le remplacement progressif de la vaisselle en plastique par de la vaisselle en verre, porcelaine et inox dans 100% des éco-crèches ; privilégier la classe énergétiques la plus performante pour le remplacement des appareils électroménagers ; utiliser 100 % de textiles portant le label « Ecotex » pour les tissus en contact avec les enfants et remplacement des jouets non durables en lien avec l'avancée des technologies et de l'offre sur le marché, par des jouets durables, écoresponsables et éthiques.	Privilégier les labels avec le meilleur rapport qualité environnementale / prix dans le remplacement des appareils électroménagers	En cours - bien avancé	Nous essayons dans la mesure du possible, tout en étant restreints dans nos choix par les contraintes budgétaires et de l'AFA et des produits proposés sur le marché avec le travers de l'obsolescence programmée. Marge de progression possible dans les causes de durabilité/garanties/réparabilité.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-7 Etendre le modèle éco-crèches aux autres milieux d'accueil situés sur le territoire de la Ville.	Affecter une partie de l'appel à projets climat pour les projets écocrèches des autres milieux d'accueil situés sur le territoire de la Ville	A démarrer	
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-7 Etendre le modèle éco-crèches aux autres milieux d'accueil situés sur le territoire de la Ville.	Créer un réseau regroupant toutes les éco-crèches et les milieux d'accueil qui souhaitent le devenir situés sur le territoire de la Ville de Bruxelles afin de faciliter les échanges de pratiques et le développement de projets communs en organisant au moins une rencontre annuelle	Abandonné	Cette action était sous l'impulsion du Cabinet Petite Enfance 2018-24, mais n'a pas été poursuivie par le service PE
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-7 Etendre le modèle éco-crèches aux autres milieux d'accueil situés sur le territoire de la Ville.	Examiner la possibilité de créer une filière de seconde main et de réemploi commune à tous les milieux d'accueil situés sur le territoire de la Ville de Bruxelles	Abandonné	Cette action était sous l'impulsion du Cabinet Petite Enfance 2018-24, mais n'a pas été poursuivie par le service PE
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-7 Etendre le modèle éco-crèches aux autres milieux d'accueil situés sur le territoire de la Ville.	Ouvrir au moins 50% des marchés publics de la Ville relatifs aux éco-crèches (jeux, jouets, langes, produits d'entretien et de soin, mobilier, literie, vaisselle, …) aux milieux d'accueil situés sur le territoire de la Ville	Abandonné	Cette action était sous l'impulsion du Cabinet Petite Enfance 2018-24, mais n'a pas été poursuivie par le service PE
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-8 Développer des actions de gestion durable de l'eau dans les milieux d'accueils, étudier les conditions d'usage de l'eau du robinet pour les biberons des nourrissons, en concertation avec l'ONE et K&G.	Diminuer la consommation d'eau pour les soins et l'entretien en sensibilisant le personnel à une gestion parcimonieuse de l'eau	En continu	Concernant la consommation d'énergie (eau, gaz, électricité), nous ne pouvons accéder pour l'ensemble du réseau des crèches à l'information précise de cette consommation. C'est pourquoi, pour veiller à la réduction de la consommation en crèche, il est demandé au personnel de crèche d'organiser au minimum 1 fois/an un moment de sensibilisation de l'équipe de crèche à cette question de bonnes pratiques de consommation d'énergie et d'eau. Il leur est demandé de nous communiquer la/les date(s) de cette sensibilisation.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-5 Poursuivre le remplacement progressif de la vaisselle en plastique par de la vaisselle en verre, porcelaine et inox dans 100% des éco-crèches ; privilégier la classe énergétiques la plus performante pour le remplacement des appareils électroménagers ; utiliser 100 % de textiles portant le label « Ecotex » pour les tissus en contact avec les enfants et remplacement des jouets non durables en lien avec l'avancée des technologies et de l'offre sur le marché, par des jouets durables, écoresponsables et éthiques.	Affecter 85% du budget jeux et jouets à l'acquisition de jouets durables / écoresponsables / éthiques.	En cours - bien avancé	Il y a une tendance majoritaire dans le réseau à privilégier les jeux et jouets éco-responsables. Nous n'avons pas d'outils d'analyse précis mais sur base de quelques contrôles ciblés de commandes de jeux/jouets de crèches, nous constatons que la tendance est à donner faveur aux bons produits éco mais il nous est impossible de déterminer si nous atteignons 85% de façon globale pour tout le réseau.

Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-5 Poursuivre le remplacement progressif de la vaisselle en plastique par de la vaisselle en verre, porcelaine et inox dans 100% des éco-crèches ; privilégier la classe énergétiques la plus performante pour le remplacement des appareils électroménagers ; utiliser 100 % de textiles portant le label « Ecotex » pour les tissus en contact avec les enfants et remplacement des jouets non durables en lien avec l'avancée des technologies et de l'offre sur le marché, par des jouets durables, écoresponsables et éthiques.	Utiliser 100% de textiles portant le label ecotex pour les tissus en contact avec les enfants	En cours - initié	Les fournisseurs auprès de qui nous nous procurons nos articles textiles pour nos crèches ont dans leur gamme de produits des articles labellisés Oecotex / Gots. Par contre, les produits que nous leur commandons ne portent que très rarement le label Oecotex. Le marché en cours prend fin en 2026. Nous pourrons veiller à ce que le prochain marché prenne en compte cette exigence de label Oecotex.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-5 Poursuivre le remplacement progressif de la vaisselle en plastique par de la vaisselle en verre, porcelaine et inox dans 100% des éco-crèches ; privilégier la classe énergétiques la plus performante pour le remplacement des appareils électroménagers ; utiliser 100 % de textiles portant le label « Ecotex » pour les tissus en contact avec les enfants et remplacement des jouets non durables en lien avec l'avancée des technologies et de l'offre sur le marché, par des jouets durables, écoresponsables et éthiques.	Limiter l'achat de plastique neuf à maximum 15% du volume d'achat des jeux et jouets	A supprimer	Impossible à quantifier/imposer dans les cahiers des charges
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-9 Soutenir une mobilité décarbonée pour les parents en continuant à faciliter les trajets à pieds ou à vélo pour les trajets jusqu'à la crèche, pour les équipes en continuant de favoriser l'utilisation des transports en commun et du vélo, pour les trajets domicile-travail et pour les enfants en augmentant le nombre de milieux d'accueil qui disposent d'un ou de plusieurs kiddybus.	Augmenter le nombre d'éco-crèches qui bénéficient d'un ou de plusieurs bébébus	En cours - bien avancé	Nous avons 32 Kiddybus répartis dans notre réseau de crèches. Il reste potentiellement une marge de manœuvre pour encore en intégrer dans certaines dernières crèches. Nous veillerons à identifier les crèches concernées et les stimuler à s'en procurer et les utiliser.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-9 Soutenir une mobilité décarbonée pour les parents en continuant à faciliter les trajets à pieds ou à vélo pour les trajets jusqu'à la crèche, pour les équipes en continuant de favoriser l'utilisation des transports en commun et du vélo, pour les trajets domicile-travail et pour les enfants en augmentant le nombre de milieux d'accueil qui disposent d'un ou de plusieurs kiddybus.	Faciliter les trajets à pieds et à vélo (pistes cyclables, parkings adaptés notamment aux vélos cargos, état des trottoirs,...) pour les trajets jusqu'à la crèche ; en analysant également l'état des trottoirs autour des éco-crèches et en notifiant systématiquement les problèmes via fix my street	En cours - initié	Voir action 'quartier scolaire' mis en place par la cellule Mobilité de la Ville, pour laquelle les crèche sont partenaires en fournissant des données sur les modes de transport des parents des enfants qui fréquentent nos crèches et du personnel.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-9 Soutenir une mobilité décarbonée pour les parents en continuant à faciliter les trajets à pieds ou à vélo pour les trajets jusqu'à la crèche, pour les équipes en continuant de favoriser l'utilisation des transports en commun et du vélo, pour les trajets domicile-travail et pour les enfants en augmentant le nombre de milieux d'accueil qui disposent d'un ou de plusieurs kiddybus.	Faciliter les trajets à vélo (pistes, parkings adaptés notamment aux vélos cargos,...) pour les trajets jusqu'à la crèche	En cours - initié	Fusionnée avec une autre action

Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-9 Soutenir une mobilité décarbonée pour les parents en continuant à faciliter les trajets à pieds ou à vélo pour les trajets jusqu'à la crèche, pour les équipes en continuant de favoriser l'utilisation des transports en commun et du vélo, pour les trajets domicile-travail et pour les enfants en augmentant le nombre de milieux d'accueil qui disposent d'un ou de plusieurs kiddybus.	Favoriser l'usage du vélo pour les trajets domicile-travail ou entre crèches en prévoyant notamment un local vélo dans les nouveaux bâtiments et en élaborant un plan de mobilité par crèche	En cours - initié	Redondant action RH mobilité personnel
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-9 Soutenir une mobilité décarbonée pour les parents en continuant à faciliter les trajets à pieds ou à vélo pour les trajets jusqu'à la crèche, pour les équipes en continuant de favoriser l'utilisation des transports en commun et du vélo, pour les trajets domicile-travail et pour les enfants en augmentant le nombre de milieux d'accueil qui disposent d'un ou de plusieurs kiddybus.	Favoriser l'utilisation des transports en commun pour les trajets domicile travail ou entre crèches en élaborant notamment un plan de mobilité par crèche	En cours - initié	Redondant action RH mobilité personnel
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-10 Monitorer la qualité de l'air, assurer une bonne qualité acoustique, réduire les nuisances sonores et minimiser l'exposition aux ondes et champs électromagnétiques.	Utilisation exclusive de produits d'entretien et de matériaux (peinture, sols, …) à faible impact environnemental	En continu	Pour les sols dans nos crèches, si ce n'est pas du carrelage historiquement placé dans certains espaces de nos crèches plus anciennes, nous avons pris l'habitude de placer du LINO (Linoleum) dont la composition est adaptée et écologique pour l'usage en milieux d'accueil de la petite enfance. Dans le marché de fourniture de peinture (murs, plafonds) auquel nous avons accès, nous privilégions les peintures écologiques.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-10 Monitorer la qualité de l'air, assurer une bonne qualité acoustique, réduire les nuisances sonores et minimiser l'exposition aux ondes et champs électromagnétiques.	Equiper les éco-crèches en li-fi ou technologie équivalente là où c'est possible	Abandonné	A voir avec notre référent I-City (Iliasse Boutaibi) et le service d'électricité de la Ville
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-10 Monitorer la qualité de l'air, assurer une bonne qualité acoustique, réduire les nuisances sonores et minimiser l'exposition aux ondes et champs électromagnétiques.	Maintenir 100% des éco-crèches sans connexion wi-fi	En continu	La décision est toujours maintenue de garder les crèches sans connection WIFI.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-10 Monitorer la qualité de l'air, assurer une bonne qualité acoustique, réduire les nuisances sonores et minimiser l'exposition aux ondes et champs électromagnétiques.	Maintenir l'interdiction de l'usage du GSM en section	En continu	La décision est toujours maintenue de garder l'interdiction de l'usage du GSM en section.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-10 Monitorer la qualité de l'air, assurer une bonne qualité acoustique, réduire les nuisances sonores et minimiser l'exposition aux ondes et champs électromagnétiques.	Privilégier les babyphones à faibles émissions d'onde	En cours - bien avancé	Nous avons veillé à ce que, dans le nouveau marché des petits électro (puériculture), le babyphone soit spécifiquement un produit filaire (sans ondes).
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-10 Monitorer la qualité de l'air, assurer une bonne qualité acoustique, réduire les nuisances sonores et minimiser l'exposition aux ondes et champs électromagnétiques.	Installer des appareils de monitoring de qualité de l'air dans 100% des éco-crèches	En cours - initié	Chaque section de crèche détient un appareil indiquant la température, l'humidité et le taux de CO2. Dans 5 crèches du réseau, nous avons installé un autre type d'appareil de mesures (2 ou 3 ou 4 suivant les crèches) qui envoie (via ondes radio) les données sur une application. Notre service Petite Enfance et le service des techniques spéciales de la Ville accèdent à tout moment aux statistiques pour ces 5 crèches. Notre intention est de généraliser progressivement à plus de crèches ce dernier dispositif de mesure à distance.

Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-10 Monitorer la qualité de l'air, assurer une bonne qualité acoustique, réduire les nuisances sonores et minimiser l'exposition aux ondes et champs électromagnétiques.	Poursuivre le travail d'isolation phonique dans les crèches afin de garantir une qualité acoustique pour 100% des éco-crèches	En cours - initié	Dès que des travaux de rénovation ou des travaux de construction d'une nouvelle crèche sont entrepris, nous prévoyons l'installation d'un dispositif permettant l'amélioration de l'acoustique des espaces intérieurs.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-6 Sensibiliser, par des formations éco, des réunions et des activités en lien avec le projet éco-crèches, les personnels de service, les personnels d'encadrement des enfants, les parents, etc.	Organisation d'au moins une activité en lien avec le projet éco-crèche par an avec les parents dans 100% des éco-crèches (activité éco-pédagogique, bourse aux jouets ou aux vêtements, …)	En continu	Chaque moment avec les parents pour l'inscription de leur enfant, peut être considéré comme un échange et une présentation des bonnes pratiques éco-responsables au sein de la crèche (toutes les crèches de la Ville sont des éco-crèches).
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-6 Sensibiliser, par des formations éco, des réunions et des activités en lien avec le projet éco-crèches, les personnels de service, les personnels d'encadrement des enfants, les parents, etc.	Maintien des réunions régulières du GT éco-crèche interne à la Ville (minimum 6x/an)	Abandonné	Avait une utilité en début de projet, ce GT s'est progressivement tranformé en d'autres moments d'échange et évènements de sensibilisation
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-6 Sensibiliser, par des formations éco, des réunions et des activités en lien avec le projet éco-crèches, les personnels de service, les personnels d'encadrement des enfants, les parents, etc.	Organisation d'au moins une formation éco par an à destination du personnel de service d'encadrement des enfants	En continu	À destination des agents d'entretien (nettoyeurs, nettoyeuses) : Novembre 2023 : Atelier sur les produits d'entretien naturels dans le cadre d'un colloque Petite Enfance. Mai 2024 : Spectacle zéro déchet et atelier langes lavables Septembre 2024 : formation 'Santé & Environnement' à destination des Directions et PMS des crèches, en partenariat avec la SSMG (Société Scientifique de Médecine Générale) Avril - mai 2025 : 3ème vague des ateliers Fresque du Climat Septembre - décembre 2025 : atelier Neo&Nea pour sensibiliser les équipes de crèches aux enjeux environnementaux autour des pratiques éco-crèches et plus spécifiquement de l'usage des langes lavables. Septembre - décembre 2025 : ateliers 'Santé & Environnement' donnés par des médecins généraliste de la SSMG, dans 10 crèches (idem que celui vécus par les directions et PMS en septembre 2024)
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-6 Sensibiliser, par des formations éco, des réunions et des activités en lien avec le projet éco-crèches, les personnels de service, les personnels d'encadrement des enfants, les parents, etc.	Organisation d'au moins une formation éco par an à destination de l'ensemble du personnel d'encadrement des enfants	En continu	Reformulée en une seule action
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-1 Initier l'extension du système de langes lavables dans 100% de éco-crèches ; maintenir l'utilisation de langes jetables écoresponsables dans 100% des éco-crèches qui n'utilisent pas les langes lavables ainsi que pour le dernier lange des enfants en lange lavable.	Remplacer les langes jetables par des langes lavables dans 100% des écocrèches	En cours - bien avancé	26 crèches sur 38 sont actuellement utilisatrises de langes lavables et le personnel des crèches travaillent à augmenter progressivement le nombre d'enfants utilisant la formule de langes écologique fournis par la crèche.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-3 Viser le zéro déchet chaque fois que cela est possible notamment via l'objectif zéro PMC, la valorisation des déchets alimentaires et la généralisation de l'utilisation des langes lavables dans 100% des éco-crèches.	Utiliser des contenants réutilisables en inox plutôt que des contenants plastiques pour les repas (Cuisines bruxelloises)	En continu	Se fait, sauf pour le potage en poches (ont testé en cruches mais risques sanitaires donc pas fait)
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-3 Viser le zéro déchet chaque fois que cela est possible notamment via l'objectif zéro PMC, la valorisation des déchets alimentaires et la généralisation de l'utilisation des langes lavables dans 100% des éco-crèches.	Remplacer les chaussons et les charlottes à usage unique par des équivalents réutilisables, en tissu, confectionnés par les coututières du service de la petite enfance	En continu	

Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-1 Initier l'extension du système de langes lavables dans 100% de éco-crèches ; maintenir l'utilisation de langes jetables écoresponsables dans 100% des éco-crèches qui n'utilisent pas les langes lavables ainsi que pour le dernier lange des enfants en lange lavable.	Maintenir l'utilisation de langes jetables écoresponsables dans 100% des écocrèches qui n'utilisent pas les langes lavables ainsi que pour le dernier lange des enfants en crèche déjà passée aux langes lavables	En cours - bien avancé	Les crèches qui ne sont pas encore passées aux langes lavables utilisent les langes jetables écoresponsables comme nouvelle norme proposée aux parents.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-3 Viser le zéro déchet chaque fois que cela est possible notamment via l'objectif zéro PMC, la valorisation des déchets alimentaires et la généralisation de l'utilisation des langes lavables dans 100% des éco-crèches.	Valoriser les déchets organiques dans 100% des écocrèches (poules,compost, sac orange)	En continu	Le tri des déchets organiques se fait par défaut en crèche et une phase pilote d'utilisation de compost d'entreprise est en cours dans 2 crèches (Magnolias et Horizon). Les composts ont démarré en 09-2024 avec déjà plusieurs transferts de cellule d'apport vers la cellule de maturation. La coordination avec les espaces verts de la Ville est en cours pour stabiliser l'apport régulier de matières brunes (broyat de bois) aux crèches concernées.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-3 Viser le zéro déchet chaque fois que cela est possible notamment via l'objectif zéro PMC, la valorisation des déchets alimentaires et la généralisation de l'utilisation des langes lavables dans 100% des éco-crèches.	En accord avec l'ONE et K&G, utiliser des produits naturels (vinaigre, bicarbonates, …) en remplacement des produits chimiques pour l'entretien et la désinfection	En continu	Passage à l'acide lactique (désinfectant écologique) dans l'ensemble des crèches. Utilisation plus régulière des produits d'entretien naturels en crèche. Préparation d'une phase test en crèche pour l'utilisation d'une solution (microfibre à mémoire) permettant de nettoyer les surfaces (sol, mur, mobilier) sans détergent mais uniquement à l'eau du robinet.
Jeunesse	JE1 Etendre et renforcer le modèle des éco-crèches de la Ville de Bruxelles	O.S. JE1-3 Viser le zéro déchet chaque fois que cela est possible notamment via l'objectif zéro PMC, la valorisation des déchets alimentaires et la généralisation de l'utilisation des langes lavables dans 100% des éco-crèches.	Utiliser de l'eau du robinet pour les boissons des enfants qui ne consomment plus de biberons	En continu	Tant qu'il n'y a pas de contreindication temporaire pour raison de travaux pouvant impacter la qualité de l'eau du robinet, toutes les crèches de la Ville donnent à boire l'eau du robinet aux enfants qui ne boivent plus au biberon. En cas d'interruption temporaire pour ce type de motifs extérieurs impactant la qualité de l'eau, lorsque le motifs d'interruption n'est plus d'application, un prélèvement pour analyse de l'eau est effectué et uniquement sous présentation d'un rapport d'analyse favorable, la crèche pourra à nouveau donner l'eau du robinet à boire aux enfants.
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-1 Aménager et sécuriser les abords des écoles et des infrastructures jeunesse afin d'améliorer la convivialité et la qualité de l'air autour et dans les écoles.	Aménager les abords des écoles pour favoriser la mobilité douce (élargissement des trottoirs, piste cyclables)	En continu	En continu en fonction du budget, des contraintes de planification et des priorités de réaménagement. Réalisations de cette année par exemple : abords d'école dans les rue Drootbeek et Arthur Maes.

Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-3 Dans le cadre du plan de rénovation des cours de récréation, végétaliser partout où c'est possible.	Prendre en compte systématiquement l'étude sur les toits vivants lors des projets de rénovation : Installation de toitures vertes, d'espaces récréatifs et potagers en toitures, récupération d'eau de pluie, toitures blanches + panneaux PV	En continu	Pose des panneaux solaires par la Cellule Energie. Peinture blanche en toiture plate : selon OPP, cela tient mal, se grise, verdurise, etc. Pas possible de payer en plus un entretien. Ils partiraient donc plutôt sur des teintes gris clair (le plus clair possible) sans payer en plus une couche de blanc et son éventuel entretien. Désimperméabilisation par le biais de la végétalisation (pas de klinkers drainants/béton perméable) depuis 2022 : - Ecole fondamentale de Haren avec plusieurs revêtements différents dans la cour : dalles béton (non perméables), caoutchouc coulé (semi-perméable), gazon synthétique (perméable), copeaux de bois (perméable) dans zones végétalisées. - Complexe Bockstael (GIEP) - Ecole maternelle des Magnolias (GIEP) - Institut Paul - Henri Spaak (GIEP) - Institut des Arts et Métiers (déconnexion des toitures) Potager en toiture de l'école primaire Adolphe Max
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-3 Dans le cadre du plan de rénovation des cours de récréation, végétaliser partout où c'est possible.	Végétaliser et perméabiliser les cours de récréation des écoles de la Ville autant que possible dans le cadre des rénovations. Lors des rénovations d'écoles, prévoir le plus possible des installations GIEP et en particulier si l'école se trouve dans une zone inondable.	En cours - initié	La fonction GIEP à la Cellule Energie été supprimée et répartie parmi l'ensemble des « Project Manager » d'OPP qui doivent intégrer de la GIEP dans leurs projets en cours. Il n'y aura donc plus de projets dédiés exclusivement à la GIEP. C'est à l'occasion d'un autre type de projet (rénovation d'une cour, d'une toiture ou autre) que le Project Manager doit intégrer une dimension GIEP (infiltration, toiture verte, etc.).
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-11 Lutter contre toutes les formes de gaspillage.	Distribuer une gourde à tous les élèves du fondamental et équiper 100% des bâtiments de fontaines à eau à l'horizon 2040	En cours - initié	Des gourdes ont été distribuées aux élèves du fondamental FR (one shot en 2021 et 2022). Une distribution de gourdes a été effectuée plus récemment dans l'enseignement NL. Des gourdes sont aussi ponctuellement comprises dans les kits scolaires gratuits distribués à la rentrée. Mise en place de fontaines dans les écoles en collaboration avec le service Plomberie des Techniques Spéciales (attention : fontaines peu solides, et délais très longs pour les réparations/installations).
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-5 Développer des actions de gestion durable de l'eau dans les écoles.	Equiper les écoles de citernes de récupération d'eau de pluie en priorité là où il y a un potager et prendre en compte l'étude "eaux pluviales" lors des rénovations	En cours - initié	Fourniture des citernes via la Ferme du Parc Maximilien et raccordement via un service interne à l'IP
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-6 Eduquer au développement durable et à la protection de l'environnement dans ses trois dimensions (sociale, environnementale et économique).	Promouvoir la consommation d'eau du robinet	En cours - bien avancé	Des gourdes ont été distribuées Mise en place de fontaines dans les écoles en collaboration avec le service Plomberie des Techniques Spéciales Des écoles ont été fournies en gobelets réutilisables (inox) et carafes (inox)
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-6 Eduquer au développement durable et à la protection de l'environnement dans ses trois dimensions (sociale, environnementale et économique).	Former les professionnels qui travaillent avec les enfants et les jeunes	En continu	Activités de sensibilisation éco-responsable dans le cadre du projet éco-crèche (langes lavables, tri des déchets, mesures anti-gaspi, achat de jeux/jouets avec éco-label)

Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-6 Eduquer au développement durable et à la protection de l'environnement dans ses trois dimensions (sociale, environnementale et économique).	Aborder les enjeux climatiques à travers différents prismes (scientifique, citoyenneté, solidarité, littérature, santé, économique, …) dans les diverses matières (sciences, français, CPC, éducation physique, …)	En continu	Exposition gratuite « BelExpo » de Bruxelles Environnement InforSciences : Expositions nomades, gratuites et guidées par les étudiants de l'ULB sur une année. Pour l'enseignement secondaire. Ex : « Climat, il y a du changement dans l'air » a eu lieu 2 années de suite. Projet "Mon Ecole, Mon Energie" avec GoodPlanet - renouvelé chaque année depuis 2020 - qui vise à faire participer les écoles à un processus d'apprentissage sur les enjeux climatiques par le biais de la question de l'énergie Labellisation eco-school (3 écoles pour 2024-2026) 6 Challenges de GoodPlanet : Bougeons mieux, Croque local, Zéro déchet, Gros pull, Tous à l'eau et Alors on sort
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-6 Eduquer au développement durable et à la protection de l'environnement dans ses trois dimensions (sociale, environnementale et économique).	Développer des outils pédagogiques et partager les expériences postives	En continu	Mise en place d'écoteams dans les écoles (notamment via Mon Ecole, Mon Energie, Opération Recyclons et labellisation eco-school) Des conseils pédagogiques et des actions sur la durabilité sont partagés via la lettre d'information de l'Instruction publique Création de nouveaux outils pédagogiques "déchets" dans le cadre du projet Opération Recyclons (7 écoles, durée de 3 ans) Amorce de réflexion sur outils pédagogiques pour implémentation école du dehors Hôtels à insecte -> à venir Nichoirs avec feuillet pédagogique -> en cours
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-7 Favoriser la pratique du sport et l'alimentation saine chez les enfants et les adolescents.	Poursuivre la collaboration avec les Cuisines Bruxelloises pour améliorer le goût, la qualité et la durabilité des repas et viser les critères Good Food	En cours - initié	Les Cuisines bruxelloises ont remis leur dossier pour l'attestation de contrôle de Bruxelles Environnement le 20/02/2025 Si oui, 6 écoles en cours de labellisation GoodFood Ateliers pédagogiques offerts par Les Cuisines Bruxelloises : Chef at Schools Animations assurées par Terre Mater via les Cuisines Bruxelloises : Energy balls, Mandala végétal et Voyage des sens
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-7 Favoriser la pratique du sport et l'alimentation saine chez les enfants et les adolescents.	Proposer une option végétarienne systématique dans les choix de repas / 2 repas végétariens par semaine dans le respect des recommandations nutritionnelles	En cours - bien avancé	2 repas végétariens par semaine depuis octobre 2022 1 menu semaine avec viande 1 menu semaine sans viande
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-7 Favoriser la pratique du sport et l'alimentation saine chez les enfants et les adolescents.	Augmentation de la présence de fruits de saison dans les menus scolaires	A supprimer	Doublon action "55% de moyenne de légumes de saison dans les menus scolaires et crèches (hors pomme de terre et potage)"
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-8 Poursuivre et améliorer encore le tri des déchets en impliquant tant le personnel que les enfants/adolescents pour tendre vers le zéro déchet.	Supprimer progressivement les collations avec emballage à usage unique et les remplacer par la soupe à 10h gratuite pour tous	En cours - bien avancé	Mise en place d'une politique « zéro déchet » pour la collation de 10 heures, le repas du midi et le goûter (affiches, flyers, …) Actions "soupe à 10h" dans toutes les écoles du fondamental et depuis décembre 2024 dans quelques écoles du secondaire Certaines écoles ont des "kits anniversaire" réutilisables
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-8 Poursuivre et améliorer encore le tri des déchets en impliquant tant le personnel que les enfants/adolescents pour tendre vers le zéro déchet.	Composter ou biométhaniser 100 % des déchets organiques des écoles de la Ville. Installer : des composts dans les écoles qui ont un potager, des conteneurs oranges, et améliorer la collecte des conteneurs oranges avec Bruxelles Propreté.	En cours - initié	Marché d'accompagnement au compostage d'entreprise via Frédéric Ryez (campus de Heembeek) Composts classiques dans quelques écoles (école maternelle Reine Astrid, école maternelle de la Marolle, etc.) Tous les établissements de l'IP sont désormais équipés d'un conteneur orange et ont la collecte des déchets alimentaires reprise dans leur contrat avec Bruxelles Propreté.

Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-8 Poursuivre et améliorer encore le tri des déchets en impliquant tant le personnel que les enfants/adolescents pour tendre vers le zéro déchet.	Organiser des bourses d'échanges de matériel scolaire et/ou des récupérathèques	En continu	Don de mobilier en mauvais état Récupérathèques aux Arts appliqués de la HEFF et à l'ARBA supérieure
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-8 Poursuivre et améliorer encore le tri des déchets en impliquant tant le personnel que les enfants/adolescents pour tendre vers le zéro déchet.	Prévention à la production de déchets et sensibilisation au tri à l'école (via, par exemple, le Pack Animations Propreté de Bruxelles Propreté)	En continu	Le Pack Animations Propreté de Bruxelles Propreté n'existe plus mais nous avons désormais une Conseillère en Gestion Durable des Déchets à temps plein (Vanessa Vanden Bosch) qui suit l'ensemble des établissements de l'IP et certaines écoles de manière plus approfondie via l'initiative régionale Opération Recyclons.
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-12 Poursuivre le développement des Plans de déplacement scolaire au sein de nos établissements pour encourager et organiser la mobilité douce du personnel et des élèves.	100% des écoles de la Ville possèdent un parking à vélos extérieur (ou intérieur quand c'est possible) sécurisé dans la mesure du possible en collaboration avec la Région et parking Brussels	En cours - bien avancé	Accord-cadre maintenu avec parking.brussels Total 2022 : •138 emplacements vélos, 5 abris ouverts et 3 abris sécurisés •91.078,37 € TVAC •Cela a concerné 6 écoles. Total 2023 : •196 emplacements vélos, 6 abris ouverts et 2 abris sécurisés •114.067,63 € TVAC •Cela a concerné 10 écoles. Total 2024 : 200.000 € TVAC de budget Total 2025 : en cours (150.000 € TVAC de budget).
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-12 Poursuivre le développement des Plans de déplacement scolaire au sein de nos établissements pour encourager et organiser la mobilité douce du personnel et des élèves.	Encourager les écoles à se doter d'un plan de déplacement scolaire avec le soutien de la Région	En cours - initié	Inventaire en cours des Plans de Déplacement Scolaire (différents stades : pré-diagnostic, diagnostic, actualisation ou PDS non renouvelé)
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-12 Poursuivre le développement des Plans de déplacement scolaire au sein de nos établissements pour encourager et organiser la mobilité douce du personnel et des élèves.	Encourager les parents à utiliser des modes de déplacement actifs, grâce à des évènements ou des actions de sensibilisation	En continu	Semaine de la Mobilité Mise à disposition d'emplacements vélos pour les parents notamment Plans de Déplacement Scolaire (covoiturage, rang piéton, etc.) A venir : Stand Mobilité aux fancy fairs de 2025
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-12 Poursuivre le développement des Plans de déplacement scolaire au sein de nos établissements pour encourager et organiser la mobilité douce du personnel et des élèves.	Favoriser l'usage du vélo pour le transfert de livres entre bibliothèques	Réalisé	Vélos-cargo mis à disposition pour transporter des livres et des documents entre les institutions
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-12 Poursuivre le développement des Plans de déplacement scolaire au sein de nos établissements pour encourager et organiser la mobilité douce du personnel et des élèves.	Poursuivre l'organisation de brevets vélos dans les écoles fondamentales et intégrer les écoles secondaires dans le projet	En cours - bien avancé	Réunion prévue avec ProVélo le 26/03/2025 au sujet du brevet du cycliste 1.En quoi consistent ces animations ? 2.Combien d'écoles sont concernées par celles-ci ? Lesquelles ? 3.Toutes les écoles de la Ville de Bruxelles peuvent-elles en bénéficier ? -> 10% de classes de 5ème primaire 4. Elèves du secondaire concernées ? Financement par l'UO Mobilité du Département Urbanisme

Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-12 Poursuivre le développement des Plans de déplacement scolaire au sein de nos établissements pour encourager et organiser la mobilité douce du personnel et des élèves.	Organiser des activités extrascolaires et des projets vélo dans les structures extrascolaires	En continu	Vélothèque du complexe Lepage, accessible à toutes les écoles communales Semaine de la Mobilité A venir : "Bruxelles en selle pour un futur durable" via l'asbl Cactus Brussel A venir : Ride Your Future A venir : Stand Mobilité aux fancy fairs Marché d'entretien des vélos (et petites réparations) sur 4 sites : - "Ecole primaire Léon Lepage", Rijkeklarenstraat 30 te 1000 Brussel - "Institut Marguerite Yourcenar", Claessensstraat 10 te 1020 Brussel - "Athénée Adolphe Max", Grevelingenstraat 68 te 1000 Brussel - "Ecole primaire de Heembeek", Driegatenstraat 4 te 1120 Brussel
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-13 Poursuivre le plan d'investissements scolaires visant à diminuer les consommations d'énergie.	Construire des bâtiments publics exemplaires pour les écoles	A supprimer	Redondant autres actions rénovation et construction exemplaires
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-13 Poursuivre le plan d'investissements scolaires visant à diminuer les consommations d'énergie.	Diminuer de 2° la température dans les écoles de la Ville	Réalisé	
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-13 Poursuivre le plan d'investissements scolaires visant à diminuer les consommations d'énergie.	Monitorer la consommation des bâtiments scolaires	En cours - initié	34 complexes scolaires sont monitorés
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-13 Poursuivre le plan d'investissements scolaires visant à diminuer les consommations d'énergie.	Poursuivre le plan d'investissements scolaires visant à diminuer les consommations d'énergie pour atteindre 75% des écoles de la Ville avec une PEB égale ou supérieure à C - Poursuivre la rénovation éco-responsable du parc scolaire ancien, principalement du point de vue énergétique (isolation, châssis, double et triple vitrage, ventilation, toitures végétales, panneaux solaires, électricité, chaudières, vannes thermostatiques, chaînes frigorifiques, etc.)	En cours - initié	Exemple: Ecole primaire Adolphe Max: rénovation de la toiture et aménagement d'une toiture verte semi-intensive ainsi qu'à espace pédagogique avec bac potagers et serre en toiture; Ecole Primaire Allée Verte: rénovation de la chaufferie; INEA: rénovation des façades, remplacements/restauration des châssis, isolation de la toiture et installation de PV
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-13 Poursuivre le plan d'investissements scolaires visant à diminuer les consommations d'énergie.	Mise en place d'un comité de pilotage rénovation du bâti scolaire incluant les services techniques (OPP cellule énergie) et l'instruction publique (achitectes et référente développement durable)	Réalisé	Pas de comité de pilotage en tant que tel, mais les échanges sont réguliers
Jeunesse	JE2 Conscientiser les jeunes à travers un environnement scolaire exemplaire	O.S. JE2-14 Poursuivre le renouvellement de l'équipement de nos établissements en mobilier scolaire durable et recyclable et le projet de récupération de l'ancien mobilier.	Réutiliser dans les écoles le mobilier issu du déménagement du CA vers le Brucity	Réalisé	
Mobilité et espace public	MO1 Repenser la mobilité et l'espace public comme lieu de vie	O.S. MO1-1 L'espace public de 2030 est amélioré en augmentant de 50% l'espace public dédié aux transports publics, à la mobilité active, aux espaces de vie et de rencontre et à la végétalisation.	Faciliter la mutualisation des parkings de plus de 20 places et des parkings privatifs individuels	En cours - initié	Etude stationnement dans le quartier de Bockstael (Laeken) via un bureau d'étude en 2021 ; suite à cette étude, ouverture du parking à ciel ouvert Ziegler / Dieudonné Lefèvre (135 places, dont 30 places à tarif social) le 12/12/2023 pour une durée de 3 ans
Mobilité et espace public	MO1 Repenser la mobilité et l'espace public comme lieu de vie	O.S. MO1-1 L'espace public de 2030 est amélioré en augmentant de 50% l'espace public dédié aux transports publics, à la mobilité active, aux espaces de vie et de rencontre et à la végétalisation.	Suppression de 25% des places de parking en voirie, hors zones de livraison (conformément aux objectifs du Plan de mobilité régional) en faveur d'une infrastructure confortable et sécurisée pour les piétons et cyclistes	En continu	Réduction se fait projet par projet, certains réaménagements sont plus importants que d'autres
Mobilité et espace public	MO1 Repenser la mobilité et l'espace public comme lieu de vie	O.S. MO1-1 L'espace public de 2030 est amélioré en augmentant de 50% l'espace public dédié aux transports publics, à la mobilité active, aux espaces de vie et de rencontre et à la végétalisation.	Plan d'investissement mobilité douce écoles (signalisation, élargissement des trottoirs, range-vélos…)	En cours - initié	Chaque année, l'IP investit plus de 100.000€ pour de nouveaux emplacements vélos
Mobilité et espace public	MO1 Repenser la mobilité et l'espace public comme lieu de vie	O.S. MO1-2 La planification et le développement urbain intègrent l'ambition de la ville à 10 minutes pour augmenter la qualité de vie des bruxellois.	Actualiser l'inventaire des équipements de proximité et les caractériser (état, saturation, etc.)	En continu	https://geoportail.bruxelles.be/

Mobilité et espace public	MO1 Repenser la mobilité et l'espace public comme lieu de vie	O.S. MO1-2 La planification et le développement urbain intègrent l'ambition de la ville à 10 minutes pour augmenter la qualité de vie des bruxellois.	Identifier les carences en services publics, en fonction des taux de couverture. Répondre aux carences en objectivant les besoins (effet de bord à considérer, partenariat à développer avec les voisins)	En continu	https://geoportail.bruxelles.be/
Mobilité et espace public	MO1 Repenser la mobilité et l'espace public comme lieu de vie	O.S. MO1-3 La Ville de Bruxelles applique systématiquement le principe de hiérarchisation des modes de transport (marche à pied, vélos et micromobilité active ; transports publics ; transports privés collectifs ; transports privés individuels).	Etude et mise en œuvre des mailles du plan de mobilité régional sur tous les quartiers de la Ville de Bruxelles, notamment en adopant le principe STOP dans les plans de circulation communaux	En cours - initié	2 mailles réalisées, pentagone et Haren.
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Formations des agents communaux (mobilité et/ou travaux de voirire) pour mieux intégrer la dimension PMR aux projets, sensibiliser à la condition des PMR (ex : une journée pour se mettre dans la peau des PMR)	En cours - initié	Formation en 2024 pour formé le personnel qui est au Front Office à l'accueil des Personne en situation de handicap. La possibilité de former d'autres services ou de réaliser une journée pour se mettre dans la peau des PMR dépendra du budget qui peut y être consacré
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Augmenter la capacité de stationnement pour vélos de façon sécurisée en espace public, dans les parkings publics et dans les quartiers résidentiels (arceaux, box à vélos, proportion de places vélos dans les parkings publics, etc.)	En continu	Entre 2023 et 2025, la capacité cumulée de stationnement vélo a été augmentée de 643 places sur le territoire, avec une distinction de 80 pour les box vélo et 563 pour la capacité des arceaux. Au total, se trouvent sur le territoire : 169 infrastructures de stationnement vélo recensées par Cycloparking (Box, Bike and Ride, Parkings privés et riverains, Grands parkings) pour une capacité cumulée de 1.826 vélos 1.299 arceaux isolés ou de groupes d'arceaux sur le territoire, pour une capacité cumulée de 8.457 vélos
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Augmenter la place pour les piétons en espace public, en élargissant les trottoirs, créant et aménageant des zones de rencontres, en créant des nouvelles zones piétonnes	En continu	
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Cartographier l'accessibilité piétonne (PAVE = Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) ;	En continu	Cartographie exstante
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Intégration de parkings vélos sécurisés dans tous les grands bâtiments publics où des opportunités se présentent	En continu	
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Accompagner et soutenir financièrement les projets climatiques des acteurs du territoire en matière de mobilté dans le cadre de l'appel à projets Climat	En continu	Projets soutenus entre 2022 et 2024 : 11 projets mobilité et qualité de l'air
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Délimiter des zones de stationnement claires et visibles pour les trottinettes et les vélos électriques partagés	En cours - initié	Dropzones existantes
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Organiser des actions de promotion du vélo en partenariat avec les acteurs associatifs et citoyens du territoire (vélo laeken, volenbike, bourses aux vélos, formations vélo dans les écoles, atelier vélo de la rue de Flandre, évènements vélo, pumptrack, programme formation vélo pour les femmes)	En continu	Coordination toujours effectuée par la mobilité

Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Développer les équipements nécessaires pour favoriser la mobilité douce auprès des locataires (ex locaux vélos, bornes de recharges)	En cours - bien avancé	Une place vélo par oreiller pour tous nouveaux batiments. Une cartographie recense le nombre de parkings vélos.
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Soutenir les activités économiques autour du vélo (évènements, marchés, vélothèques …)	En cours - bien avancé	Marché aux vélos annuel + Activité ponctuelles autour de la sensibilisation du vélo sur nos marchés ; Meilleure vente en 2024, tous les vélos sont partis
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Réaliser des pistes cyclables marquées et séparées sur les axes nécessitant une séparation des flux cyclistes et automobiles.	En continu	Pas d'inventaire et d'évolution actuellement sur les pistes cyclables, mais se fait en continu dans les projets de réaménagement
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Rendre l'espace public 100% accessible pour les piétons et les PMR par la mise en œuvre du PAVE (plan d'accessibilité de la voirie et de l'espace public), rénovation des trottoirs	En continu	Il n'existe pas de plan d'action spécifique pour ce point. Il s'agit en fait d'éléments d'attention intégré dans le cadre des projets d'aménagement.
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Saisir l'opportunité des réaménagements de voirie pour tester de nouveaux usages de l'espace public (outil Living Labs) (source PCDD)	En cours - initié	Se fait dans le cadre des contrats de quartier marché aux grains avec des aménagements d'espaces et mobiliers temporaires pour préparer au réaménagement plus global prévu
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-1 La marche, le vélo et les transports en commun sont favorisés, faciles et sécures et représentent une part importante des déplacements sur la ville de Bruxelles.	Valoriser et compléter le réseau de chemins et sentiers communaux	En continu	La donnée des superficies de zones piétonnes n'est pas encore disponible pour mesurer l'évolution
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-2 Le trafic des véhicules à combustion thermique classique a diminué de 50 % au profit des véhicules électriques et hybrides.	Suivre et accompagner le programme régional d'équipement du territoire en bornes de recharge électrique	En cours - initié	Passage de 283 à 383 bornes de recharge sur le territoire (espace public) entre aout 2023 et aout 2025
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-3 Les déplacements effectués en véhicule motorisé individuel ne représentent plus qu'un quart des déplacements, en ligne avec l'ambition du plan régional de mobilité.	Etendre les zones d'accès limité ou interdites aux véhicules motorisées (de manière transitoire, dominicale, définitive)	En cours - bien avancé	Réalisations : rue de Flandre, rue de la Clé, extension de zones piétonnes pentagones (rue du Chêne, Vieille Halle aux blés, rue de l'étuve) + rues scolaires
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-3 Les déplacements effectués en véhicule motorisé individuel ne représentent plus qu'un quart des déplacements, en ligne avec l'ambition du plan régional de mobilité.	Communiquer et sensibiliser sur l'impact climatique lié au transport, les dangers, les règlements, les solutions et alternatives existantes, les avantages, les primes, la qualité de l'air, etc.	En continu	Une série d'informations sont communiqués en continu sur le site de la Ville de Bruxelles sur les alternatives à la voiture et solutions bas carbone : vélo, mobilité partagée, transports en communs, quartiers scolaires, zone basse émissions, qualité de l'air, etc.
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-3 Les déplacements effectués en véhicule motorisé individuel ne représentent plus qu'un quart des déplacements, en ligne avec l'ambition du plan régional de mobilité.	Rétrécissement du nombre ou de la largeur des bandes de circulation, aménagement de chicanes, placement de filtres de circulation, coussins berlinois ou de dos d'ânes, dispositifs de sécurisation des traversées piétonnes et l'installation de radars préventifs et répressifs	En continu	
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-4 Les transports en commun desservent efficacement l'ensemble du territoire et permettront un trafic fluide pour représenter 30 % des déplacements sur le territoire de la ville de Bruxelles.	Collaborer avec la STIB pour l'augmentation de la desserte de transport public	A supprimer	Supprimer, redondante avec action "Collaborer avec la STIB pour l'augmentation des lignes de tram, bus qui desservent le territoire de la Ville"
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-4 Les transports en commun desservent efficacement l'ensemble du territoire et permettront un trafic fluide pour représenter 30 % des déplacements sur le territoire de la ville de Bruxelles.	Collaborer avec la STIB à l'électrification des lignes de bus, par exemple en développant des arrêts avec des points de recharge	En continu	Nouvelles bornes de recharge bus à gare centrale rue de loxum, terminus pannenhuis. Se fait pour les terminus, en priorité pour les lignes qui passent par le centre ville, projet en cours pour la ligne29

Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-4 Les transports en commun desservent efficacement l'ensemble du territoire et permettront un trafic fluide pour représenter 30 % des déplacements sur le territoire de la ville de Bruxelles.	Collaborer avec la STIB pour l'augmentaion des lignes de tram, bus qui desservent le territoire de la Ville: nouvelle ligne de tram vers NOH, nouvelle ligne de tram entre Gare Centrale et Belgica.	En continu	Nouvelle ligne tram 10, enquête publique en cours pour la ligne 15 globalement petite réduction du nombre d'arrêts de bus STIB et De Lijn entre 2023 et 2025 (316 arrêts STIB en 2025 VS 349 en 2023 ; 78 arrêts De Lijn en 2025 VS 81 en 2023), mais augmentation du nombre d'arrêts de tram (lien avec ouverture ligne 10)
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-4 Les transports en commun desservent efficacement l'ensemble du territoire et permettront un trafic fluide pour représenter 30 % des déplacements sur le territoire de la ville de Bruxelles.	Réaliser les aménagements sur le territoire pour améliorer le réseau de transports en commun : - Aménagement de sites propres (contre sens bus, priorité systématisée) - Réaliser des points multimodaux - Assurer l'accessibilité multimodale des quartiers	En continu	Priorité axe royal (botanique -> poelart) pour optimiser la commande des feux + travail sur les filtres pour améliorer la vitesse commerciale (filtre royal et chapelle)
Mobilité et espace public	MO2 Encourager le transfert modal vers des mobilités décarbonées et actives : transports en commun, vélo, marche	O.S. MO2-4 Les transports en commun desservent efficacement l'ensemble du territoire et permettront un trafic fluide pour représenter 30 % des déplacements sur le territoire de la ville de Bruxelles.	Poursuivre le dialogue avec la SNCB : Augmenter la fréquence des trains sur le réseau RER (ligne S) à 4 trains/h. Sensibiliser les usagers de la Ville à l'utilisation du réseau S et à la multimodalité	En cours - initié	La Ville pousse pour la modernisation et la visibilité /accessibilité des gares
Mobilité et espace public	MO3 Devenir une ville pionnière en termes de transport durable de marchandises	O.S. MO3-1 Augmenter progressivement l'utilisation des modes de transport doux et de la mutualisation de la logistique du dernier kilomètre.	Sensibilisation des commerçants à l'utilisation de mode de livraison douce (triporteurs, vélo cargo…)	En continu	Dév urbain - Relais d'infos et prime https://www.bruxelles.be/prime-dechets-pro-velo
Mobilité et espace public	MO3 Devenir une ville pionnière en termes de transport durable de marchandises	O.S. MO3-2 Diminuer le trafic des poids lourds dans les quartiers résidentiels mais aussi autour des écoles, crèches, salles de sport, etc.	Collaborer avec la RBC afin d'établir des plans de stationnement pour les cars de touristes et les poids lourds	A démarrer	Pas reçu d'information sur cette mesure.
Mobilité et espace public	MO3 Devenir une ville pionnière en termes de transport durable de marchandises	O.S. MO3-2 Diminuer le trafic des poids lourds dans les quartiers résidentiels mais aussi autour des écoles, crèches, salles de sport, etc.	Collaborer avec la RBC à l'évolution de la logistique urbaine vers une logistique plus durables (hubs logistiques et vélos cargo)	A démarrer	La Ville est membre du Green deal logistique urbaine et assure une veille des informations importantes en la matière ; un hub logistique alimentaire à Laeken actuellement (Sociaago)
Mobilité et espace public	MO3 Devenir une ville pionnière en termes de transport durable de marchandises	O.S. MO3-3 Soutenir le transport de marchandises et la logistique de distribution durables avec un hub logistique.	Création d'un hub logistique à proximité du centre-ville d'ici 2024 et 3 d'ici 2030 : 1/ Identification d'un lieu 2/ Identification d'un partenaire privé nécessaire pour l'aménagement du local	Abandonné	Pas de suite donnée à l'étude réalisée en 2021 ; projet très complexe
Mobilité et espace public	MO3 Devenir une ville pionnière en termes de transport durable de marchandises	O.S. MO3-3 Soutenir le transport de marchandises et la logistique de distribution durables avec un hub logistique.	Développer des Espaces Logistiques de Proximités (ELP) pour la livraison du dernier km	A démarrer	Pas de suite donnée à l'étude réalisée en 2021 ; projet très complexe
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-2 100% du parc automobile roule avec une motorisation bas carbone pour autant que l'alternative existe.	Installation de bornes électriques sur les différents sites de la Ville	En continu	Dès que les véhicules sont remplacés par de l'électrique, mise en place de bornes étudiées et appliquées
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-2 100% du parc automobile roule avec une motorisation bas carbone pour autant que l'alternative existe.	Remplacement progressif des véhicules thermiques vers les véhicules électriques et CNG	En continu	Tous les nouveaux véhicules sont électriques ou hybrides si l'usage le permets, le remplacement se fait en fonction de l'amortissement et taux de rotation de la flotte
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-3 En fonction des besoins et des usages similaires, rationaliser et mutualiser les véhicules au sein des différentes entités de la Ville de Bruxelles.	Développer une plateforme efficace de gestion et de partage des véhicules de services	Réalisé	Réalisé via My move (plateforme de réservation)
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-3 En fonction des besoins et des usages similaires, rationaliser et mutualiser les véhicules au sein des différentes entités de la Ville de Bruxelles.	Former les agents à la conduite écologique	A démarrer	Pas fait récemment aux vues d'autres urgences, cellule formation
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-3 En fonction des besoins et des usages similaires, rationaliser et mutualiser les véhicules au sein des différentes entités de la Ville de Bruxelles.	Rechercher des possibilités de mutualisation des véhicules avec les structures dépendantes de la Ville	A démarrer	Pas envisageable pour tous les types de véhicules (usages différents pour CPAS >< VBX) mais pourrait s'envisager lorsque le CPAS viendra au Brucity
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-3 En fonction des besoins et des usages similaires, rationaliser et mutualiser les véhicules au sein des différentes entités de la Ville de Bruxelles.	Renforcer les capacités de tracking des véhicules de la Ville en vue de la réduction de la flotte automobile	Réalisé	Environ 300 véhicules équipés

Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-4 La Ville dispose d'une politique de déplacement professionnel et pour chaque trajet en train de moins de 8h, la Ville privilégiera le train à l'avion	Elaborer et mettre en place un plan de déplacement professionnel pour les agents et les élus de la Ville	A démarrer	Les RH sont seulement compétents pour trajets domicile-travail, compliqué à mettre en place. Dans un premier temps, possible de rassembler les informations sur les déplacements professionnels via le Plan de déplacement d'entreprise (PDE) 2024 lorsqu'il sera passé en Collège
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-4 La Ville dispose d'une politique de déplacement professionnel et pour chaque trajet en train de moins de 8h, la Ville privilégiera le train à l'avion	Pour chaque trajet en train de moins de 8h, la Ville privilégiera le train à l'avion	A démarrer	Possibilité de travailler sur une note de recommandations non contraignantes à l'attention des déplacements professionnels qui serait publiée sur l'intranet
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-5 La Ville de Bruxelles est une administration communale où les déplacements se font avec des modes de transport bas carbone.	Adhérer aux différents systèmes et incitants favorisant les déplacements bas carbone (par exemple : budget mobilité, remboursement 100% abonnement MTB, ...)	En continu	Plusieurs actions ont été mises en place depuis 2022 : leasing vélo d'entreprise - la Ville étant le premier pouvoir public bruxellois à le proposer, budget mobilité pour les quelques voitures de fonction, adaptation en continue du remboursement kilométrique vélo Augmentation remboursement MTB/SNCB : passage de 50% à 70% remboursement SNCB avec indexation dynamique De Lijn et TEC : remboursement 50% pour l'instant STIB : toujours 100%
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-5 La Ville de Bruxelles est une administration communale où les déplacements se font avec des modes de transport bas carbone.	Mettre en œuvre les conclusions de l'étude visant à augmenter l'usage du vélo par les agents et les élus de la Ville	Réalisé	Nouveau leasing vélo depuis fin 2024 qui était la conclusion principale de l'étude
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-5 La Ville de Bruxelles est une administration communale où les déplacements se font avec des modes de transport bas carbone.	Adapter les infrastructures vélo des batiments de la police : inventaire des possibilités de stationnement 2 roues et des besoins spécifiques à cet égard.	En cours - bien avancé	Des emplacements vélos ont été et sont rajoutés aux endroits avec beaucoup de déplacements vélos, en tenant compte de la contrainte des infrastructures, qui limite parfois la possibilité d'ajouter du stationnement deux roues.
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-5 La Ville de Bruxelles est une administration communale où les déplacements se font avec des modes de transport bas carbone.	Projet éco-mobility initié par 2 agents policiers visant à augmenter le % des trajets professionnels et domicile-travail réalisés avec des modes doux	En cours - initié	Trajets domicile-travail : vont essayer de mettre un leasing vélo en place en 2026. Des emplacements vélos ont été et sont rajoutés aux endroits avec beaucoup de déplacements vélos, en tenant compte de la contrainte des infrastructures.
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-5 La Ville de Bruxelles est une administration communale où les déplacements se font avec des modes de transport bas carbone.	Sensibiliser les agents de la ville via par exemple la distribution de gourdes et de chasubles vélo	Réalisé	Distribution de gourdes et chasubles en 2023 et 2024. Tous les nouveaux employés recoivent maintenant une gourde dans leur welcome pack.
Mobilité et espace public	MO4 Un employeur exemplaire	O.S. MO4-5 La Ville de Bruxelles est une administration communale où les déplacements se font avec des modes de transport bas carbone.	Réduire la consommation de carburant des véhicules de la police : Remplacement progressif de la flotte de véhicules par une flotte électrique ou du moins hybride	En cours - initié	Au niveau des voitrues électriques : volonté de passer vers plus de voitures électriques pour les commissariats de quartier (pas possible pour les interventions), mais le problème constaté est que les bâtiments ne sont pas conçus pour avoir des systèmes de recharge sécurisés. Donc cela se fait pour les bâtiments qui le permettent. Les scooters à essence ont été remplacés par des électriques. La fusion des zones de police à Bruxelles met en suspens tous les investissements de ce côté-là pour l'instant. Au niveau des vélos : De plus en plus de vélos et vélos électriques. - présence d'un service trafic avec des bikers pour patrouiller en vélo. Environ 45 bikers au total. - tous les commissariats de quartiers ont des vélos électriques. - équipe au sein de maintien de l'ordre (encadrement manifestations) avec des vélos - équipe test au centre pour les patrouilles 101 dispatching vélo.
Participation, gouvernance	GOUV1 Mettre en place une Assemblée Locale du Climat	O.S. GOUV1-1 En 2030, les objectifs stratégiques du Plan Climat sont atteints grâce au pilotage d'une Assemblée Locale du Climat composée de représentants de la Ville, du secteur académique, et d'acteurs du territoire (entreprises, comités locaux, écoles, associations, citoyens, etc.).	Animer un réseau d'acteurs autour des objectifs climatiques	En cours - initié	Lancement du réseau d'acteurs A.C.T Brussels en 2024 via un subside pour un coordinateur. La pérennité du réseau doit encore être assurée

Participation, gouvernance	GOUV1 Mettre en place une Assemblée Locale du Climat	O.S. GOUV1-1 En 2030, les objectifs stratégiques du Plan Climat sont atteints grâce au pilotage d'une Assemblée Locale du Climat composée de représentants de la Ville, du secteur académique, et d'acteurs du territoire (entreprises, comités locaux, écoles, associations, citoyens, etc.).	Assurer le suivi et l'évaluation du plan climat	En continu	Evaluation annuelle depuis l'adoption du plan climat, et mise à jour de la liste d'action réalisée en 2025
Participation, gouvernance	GOUV1 Mettre en place une Assemblée Locale du Climat	O.S. GOUV1-1 En 2030, les objectifs stratégiques du Plan Climat sont atteints grâce au pilotage d'une Assemblée Locale du Climat composée de représentants de la Ville, du secteur académique, et d'acteurs du territoire (entreprises, comités locaux, écoles, associations, citoyens, etc.).	Créer une feuille de route qui concerne les objectifs du territoire	En cours - initié	Le plan Climat contient déjà une série d'objectifs proposés au territoire, et le réseau d'acteurs A.C.T Brussels proposera des objectifs sectoriels lorsque pertinent
Participation, gouvernance	GOUV2 Soutenir les actions locales	O.S. GOUV2-1 La Ville visibilise les actions réalisées par les acteurs du territoire afin de faciliter la multiplication des projets et initiatives.	Visibiliser les actions réalisées par les acteurs du territoire	En continu	Se fait via le résaeu ACT Brussels, lancé en 2024 & collaboration avec les servies de la Ville
Participation, gouvernance	GOUV2 Soutenir les actions locales	O.S. GOUV2-2 La Ville accompagne le montage de projets en phase avec le Plan Climat.	Accompagner le montage de projets	En continu	Se fait via le résaeu ACT Brussels, lancé en 2024 & collaboration avec les servies de la Ville
Participation, gouvernance	GOUV2 Soutenir les actions locales	O.S. GOUV2-3 La Ville élargit l'Appel à projets Climat toute l'année, et adapte les types de primes vertes pour répondre aux défis climatiques et accéler la réalisation de projets climatiques sur le territoire.	Adapter les types de primes vertes pour répondre aux défis climatiques	Réalisé	Refonte des primes et règlements primes en 2024 ; création de 5 primes : Prime vélothèque ; prime jeune cycliste ; prime Horeca contenants réutilisables; prime Horeca collecte déchets par véo ; prime anti-inondations
Participation, gouvernance	GOUV3 Mettre en place un conseil des générations futures	O.S. GOUV3-1 La Ville accueille sur son territoire un "Conseil des générations futures" rassemblant des jeunes du territoire, qui a pour rôle d'ancrer en permanence le Plan Climat de la Ville dans la vision des générations futures.	Faire émerger des propositions et actions concrètes émanant de et/ou gérés par la future génération	A démarrer	Il y a eu une proposition en 2023 mais qui n'a finalement pas abouti
Participation, gouvernance	GOUV4 Amplifier les échanges externes	O.S. GOUV4-1 La Ville a renforcé les liens internationaux pour échanger sur les bonnes pratiques, principalement avec Energy Cities, Euro cities, la Convention des Maires, etc.	Echanger des bonnes pratiques, principalement avec EnergyCities et la Convention des Maires	En continu	Réalisations : rencontre avec différentes villes en 2024 : Rennes, délégation danoise, Turku (Finlande), ... + évènements internationaux : Besançon forum annuel energy cities
Participation, gouvernance	GOUV4 Amplifier les échanges externes	O.S. GOUV4-2 La Ville a renforcé ses collaborations avec le Fédéral, la Région de Bruxelles-Capitale et les 18 communes bruxelloises, notamment en mutualisant des services, des outils et des procédures administratives.	Mutualiser des services, des outils et des procédures administratives avec le fédéral, la Région de Bruxelles-Capitale et les 18 communes bruxelloises	En continu	La Ville partage un maximum de bonnes pratiques avec les autres coordinateurs Climat et la Région (via Bruxelles Environnement, Municipalities et Brulocalis) et pousse à la mutualisation d'outils et procédures. La concrétisation dépend du régional et fédéral.
Participation, gouvernance	GOUV4 Amplifier les échanges externes	O.S. GOUV4-3 La Ville collabore, sur du long terme, avec des universités et des hautes écoles pour assurer le pont entre la recherche et l'innovation, ainsi que la transition climatique du territoire.	Collaborer avec des universités et des hautes écoles : Développer des partenariats avec le milieu académique afin de stimuler la recherche sur la résilience, la ville en transition,...	En continu	Discussions en cours et réflexion récurrente de partenariats possibles avce le milieu académique
Transformer l'administration	TA1 Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir	O.S. TA1-1 Les départements développent des compétences pour mettre en œuvre les actions qui poursuivent les objectifs du Plan Climat.	Systématiser une présentation du plan climat pour tous les agents et nouveaux arrivants	Réalisé	Intégration de nouveaux slides présentés à la journée des nouveaux agents + midi Plan climat aux RUOs de la Ville en 2023
Transformer l'administration	TA1 Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir	O.S. TA1-1 Les départements développent des compétences pour mettre en œuvre les actions qui poursuivent les objectifs du Plan Climat.	Dispenser une formation sécurité vélo pour les personnes qui ont peur de rouler en ville, offrir des formations cyclistes comprenant l'entretien des vélos pour le personnel communal	A démarrer	D'autres actions de mobilité pour le personnel ont été mises en place en priorité : système de leasing vélo, mutualisation des véhicules de la Ville dont bientôt les vélos de services.

Transformer l'administration	TA1 Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir	O.S. TA1-1 Les départements développent des compétences pour mettre en œuvre les actions qui poursuivent les objectifs du Plan Climat.	Réaliser une campagne d'information sur les avantages mobilités de la Ville	Réalisé	Avec le Plan de déplacement d'entreprise et les nouveaux avantages vélos (leasing pour le personnel, prime vélo augmentée), une série de communications ont été réalisée en 2024.
Transformer l'administration	TA1 Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir	O.S. TA1-1 Les départements développent des compétences pour mettre en œuvre les actions qui poursuivent les objectifs du Plan Climat.	Sensibiliser les agents de la Ville via la newsletter interne	En continu	Contact régulier entre la com interne et le service Climat pour définir les actions qui peuvent être réalisées.
Transformer l'administration	TA1 Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir	O.S. TA1-1 Les départements développent des compétences pour mettre en œuvre les actions qui poursuivent les objectifs du Plan Climat.	Sensibiliser les agents de la Ville via l'organisation de fresques du climat	En cours - initié	Atelier Mission résilience en février 2025 pour les référents Plan Climat et les agents de la Cellule Climat (30 personnes)
Transformer l'administration	TA1 Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir	O.S. TA1-1 Les départements développent des compétences pour mettre en œuvre les actions qui poursuivent les objectifs du Plan Climat.	Enrichir le plan de formation avec des modules pour sensibiliser à la prise en compte des enjeux climatiques dans les différents métiers de la Ville ; relayer vers les formations complémentaires proposées par la Région ; proposer des formations ponctuelles à destination des agents sur des sujets spécifiques comme la rénovation des bâtiments, la gestion différenciée des espaces verts, la circularité, etc.	En cours - initié	Il n'y a pas de formation du catalogue interne directement en lien avec le Plan Climat, un projet de développement de module e-learning est possible. Dans les demandes de formations externes des collaborateurs faites au département RH en 2024, 10 étaient en lien avec les matières environnementales (conseiller en mobilité, gestion et entretien des espaces verts, développement durable dans la construction, ...) Le service Climat relaie les formations régionales qui complètent les formations en interne : Nature academy, formations bâtiments de Bruxelles Environnement, achats durables, etc. Par exemple, 30 formations de la nature academy ont été suivies ces 12 derniers mois par les agents de la Ville. Formations ponctuelles : Formation 2024 données sur la circularité dans la rénovation des bâtiments et la performanec énergétique, à destination des agents du Patrimoine public, du CPAS et de la Régie foncière.
Transformer l'administration	TA1 Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir	O.S. TA1-1 Les départements développent des compétences pour mettre en œuvre les actions qui poursuivent les objectifs du Plan Climat.	Mener des campagnes de recrutement valorisant les métiers techniques en pénurie notamment ceux liés à l'exécution du plan climat. Participer activement aux différents salons de l'emploi	A démarrer	La situation budgétaire limite fortement tout type de recrutement pour l'instant.
Transformer l'administration	TA1 Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir	O.S. TA1-1 Les départements développent des compétences pour mettre en œuvre les actions qui poursuivent les objectifs du Plan Climat.	Lors de l'entrée en fonction de nouveaux agents, chaque département en son sein, informe et sensibilise les nouveaux agents aux enjeux liés à leurs missions et aux bonne pratiques dans leur métier	A supprimer	Impossible de définir un service porteur et de suivre l'évolution, à priori chaque département le fait
Transformer l'administration	TA1 Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir	O.S. TA1-1 Les départements développent des compétences pour mettre en œuvre les actions qui poursuivent les objectifs du Plan Climat.	Sensibiliser les agents de la Ville via des événements de com interne, par ex : Semaine de la mobilité, semaine de la biodiversité, de l'eau…	En continu	La cellule communication interne et la cellule Climat sont régulièrement en contact pour discuter des sujets ou sensibilisation à effectuer via la newsletter interne
Transformer l'administration	TA1 Une gestion des ressources humaines qui permet de relever les défis à venir	O.S. TA1-1 Les départements développent des compétences pour mettre en œuvre les actions qui poursuivent les objectifs du Plan Climat.	Analyser les avantages hors salaires du personnel de la Ville afin d'indentifier là où des alternatives plus neutres environnementalement et/ou justes socialement peuvent être envisagées (Gourdes / chèques-cadeau / mobilité / télétravail / places culturelles et sportives / hôpital…)	En cours - initié	Une veille est assurée.
Transformer l'administration	TA2 Les finances de la Ville et la politique fiscale, des leviers au service de la transition	O.S. TA2-1 La Ville s'engage à utiliser l'outil fiscal comme levier pour encourager les comportements vertueux contribuant à la transition et dissuader les comportements nocifs pour le climat.	Etudier l'optimalisation des taxes sans augmenter la pression fiscale	En cours - initié	Le conseil communal a adopté est en décembre 2025 un nouveau règlement concernant la taxe relative à l'occupation temporaire de la voie publique pour les exercices 2026 à 2032 inclus. Ce règlement ajoute l'exonération pour toutes occupations temporaires de la voie publique à l'occasion de la pose de panneaux photovoltaïques (art.10; d)
Transformer l'administration	TA2 Les finances de la Ville et la politique fiscale, des leviers au service de la transition	O.S. TA2-2 La Ville sollicite, pour ses investissements liés aux objectifs climatiques, un maximum de subsides européens, régionaux, de la FWB, etc.	Création d'un poste de subsidiologue afin d'inventorier, de mettre en place une veille, de diffuser les opportunités et d'appuyer les services pour élaborer et introduire des candidatures à des appels à projets européens (H2020, HorizonEurope, JPI, UIA, FEDER,…)	A démarrer	Pas de budget pour recruter ce profil même si intérêt toujours d'actualité

Transformer l'administration	TA2 Les finances de la Ville et la politique fiscale, des leviers au service de la transition	O.S. TA2-3 Renforcer et diversifier les placements, emprunts et investissements éthiques, solidaires et durables.	La ville s'engage à demander à ses banques que ses ressources soient investies prioritairement dans des fonds éthiques, solidaires et durable.	En cours - initié	Dans le cadre de l'utilisation des fonds détenus sur ses comptes auprès des banques et de la politique de placements de fonds dans des produits financiers rémunérateurs, la Ville place ses fonds principalement auprès des banques Belfius et ING. Les banques Belfius et ING poursuivent un objectif d'évaluer les activités dans lesquelles elles investissent, et d'intégrer les risques environnementaux, climatiques et sociaux dans leurs activités et leurs pratiques en visant d'être en phase avec les critères ESG (critères environnementaux E, sociaux S, et de gouvernance d'entreprise G)
Transformer l'administration	TA3 Durabiliser les achats publics	O.S. TA3-1 Les marchés publics répondent aux critères d'achats durables, en intégrant des clauses écologiques, sociales et éthiques.	Sensibiliser les services à l'importance des achats durables pour les marchés publics et informer sur la compétence de la centrale d'achats concernant les achats durables	En continu	Dans la présentation du Plan annuel d'achats, mention systématique des critères de durabilité comme point d'attention
Transformer l'administration	TA3 Durabiliser les achats publics	O.S. TA3-1 Les marchés publics répondent aux critères d'achats durables, en intégrant des clauses écologiques, sociales et éthiques.	Adopter la charte d'achats durables et faire le lien avec la centrale d'achats de Bruxelles Environnement	Réalisé	Stratégie d'achats durable adoptée en 2024 + Labellisation Entreprise Ecodynamique du Brucity avec des actions qui porte sur les achats + fondamentaux achats en cours de finalisation pour passage collège
Transformer l'administration	TA3 Durabiliser les achats publics	O.S. TA3-1 Les marchés publics répondent aux critères d'achats durables, en intégrant des clauses écologiques, sociales et éthiques.	Mise en place d'un nouvel outil de suivi pour la centrale d'achats visant les bonnes pratiques à considérations durables instaurées annuellement dans les process, attitudes et méthodologie Achats et Facility et investiguer de nouvelles actions à mener dans les domaines suivants: imprimerie, stockage et livraisons, gestion exemplaire des déchets, gestion non technique bâtiment Brucity, achats et marchés publics.	En cours - initié	Définition en cours des besoins, implémentation en 2026/27 probablement, avec à terme la possibilité de monitorer des données de durabilités des marchés publics
Transformer l'administration	TA3 Durabiliser les achats publics	O.S. TA3-1 Les marchés publics répondent aux critères d'achats durables, en intégrant des clauses écologiques, sociales et éthiques.	Poursuivre la formation en continu des agents selon leur spécialisation en lien avec les achats durables	En continu	Exemple d'achats durables/exemplaires effectués Achats Brucity : 21 fournisseurs sont considérés comme réguliers pour Brucity, couvrant 17 marchés. Sur ces 21 fournisseurs, 11 sont ISO 14001, 1 est EU Ecolabel/FSC/Cradle-to-cradle, et 1 dernier est EU Ecolabel/ECOVADIS/ISO 50001. En conséquence, plus de la moitié des fournisseurs réguliers possèdent une reconnaissance officielle pour leurs efforts en matière de gestion environnementale. Papier : Impressions papier diminué à 75g, réduction de la consommation de papier de près de 35% entre 2024 et 2021 (grâce aux efforts de rationalisation des imprimantes, des habitudes paper less etc.) Fournitures de bureau : Les articles du lot 1 du marché sont dans la mesure de l'existant des articles durables, c'est-à-dire qu'ils contiennent le cas échéant du plastique recyclé, du papier recyclé, des fibres naturelles ou qu'ils sont labellisés comme étant durables. Concerne: colle, gomme, latte, stylo à bille, marqueur, fluo, feuillets mémo, papier collant, fardes et carnets, système de correction. Tables de réunion = marché upcycling de vieux jeans Chaises des salles de réunion ont été soit récupérées des anciens bâtiments, soit du stock de la Ville de Bruxelles. Autres exemples d'achats : Médailles sports, Langes lavables 12512/12513, produits d'entretien, déchets 12688, etc.
Transformer l'administration	TA3 Durabiliser les achats publics	O.S. TA3-1 Les marchés publics répondent aux critères d'achats durables, en intégrant des clauses écologiques, sociales et éthiques.	Elargir l'accompagnement helpdesk Bruxelles Environnement achats durables	Réalisé	
Transformer l'administration	TA4 Planification climatique et méthodologie de suivi interne de la Ville	O.S. TA4-1 100% des objectifs climatiques sont monitorés via une plateforme unique pour l'ensemble de l'administration, articulée avec les différents plans de la Ville.	Mettre en place un outil de suivi interne centralisé et transversal, commun à tous les services de la ville	En cours - initié	Travail en cours pour traduire le nouvel accord de majorité en Plan Stratégique Transversal via un suivi et évaluation.

Transformer l'administration	TA4 Planification climatique et méthodologie de suivi interne de la Ville	O.S. TA4-1 100% des objectifs climatiques sont monitorés via une plateforme unique pour l'ensemble de l'administration, articulée avec les différents plans de la Ville.	Développer et diffuser un calculateur carbone à disposition des citoyens	Réalisé	https://neoenea.be/fr/bruxelles/
Transformer l'administration	TA4 Planification climatique et méthodologie de suivi interne de la Ville	O.S. TA4-2 La Ville a effectué son bilan carbone annuellement et s'est dotée d'un diagnostic de résilience territoriale qui lui permet d'identifier ses vulnérabilités et d'agir pour les réduire.	Mettre en place un dispositif permettant à l'administration de calculer son bilan carbone annuellement.	En cours - bien avancé	Bilan carbone calculé annuellement via l'évaluation du Plan Climat. Celui inclut le scope 1 & 2, les données du scope 3 étant actuellement trop lourdes à collecter.
Transformer l'administration	TA4 Planification climatique et méthodologie de suivi interne de la Ville	O.S. TA4-2 La Ville a effectué son bilan carbone annuellement et s'est dotée d'un diagnostic de résilience territoriale qui lui permet d'identifier ses vulnérabilités et d'agir pour les réduire.	Soutenir les paracommunales dans la quantification de leur impact carbone et identification des mesures prioritaires à mettre en place	Réalisé	2 marchés publics d'accompagnement ont été proposés en 2023 et 2024 à l'attention de toutes les entités dépendant de la Ville de Bruxelles. Les entités qui ont manifesté leur intérêt et ont bénéficié de l'accompagnement bilan carbone sont : Les bains de Bruxelles, Bravvo, les Brigittines, Brufête, le Centre d'entreprises Dansaert, le CHU Brugmann, le CHU Saint-Pierre, Entreprendre Bruxelles, le Foyer Laekenois, les 3 hopitaux du HUB, i-CITY, le thâtre des Tanneurs, la Maison de la création, Rock The City, le théâtre de la Montagne magique, le théâtre Royal du Parc.
Transformer l'administration	TA4 Planification climatique et méthodologie de suivi interne de la Ville	O.S. TA4-1 100% des objectifs climatiques sont monitorés via une plateforme unique pour l'ensemble de l'administration, articulée avec les différents plans de la Ville.	Monitorer et cartographier un éventail d'indicateurs relatifs à l'état de l'environnement urbain et au niveau de résilience climatique du territoire, en s'appuyant sur le data management et les projets tranversaux de la Ville	En cours - initié	Une série de données sont collectées et mise en collecte pour le suivi des KPIs de la Ville depuis mi 2025 ; l'UO data management travaille également à l'amélioration des données nécessaires au monitoring du Plan Climat
Transformer l'administration	TA4 Planification climatique et méthodologie de suivi interne de la Ville	O.S. TA4-1 100% des objectifs climatiques sont monitorés via une plateforme unique pour l'ensemble de l'administration, articulée avec les différents plans de la Ville.	Elaboration et suivi d'indicateurs d'impact d'adaptation et d'atténuation de l'administration, et suivi annuel de l'état d'avancement des actions au sein des services porteurs	En continu	Via l'évaluation annuelle du Plan Climat qui monitore plus de 100 indicateurs permettant de suivre l'état d'avancement et l'atteinte des différents objectifs d'atténuation et d'adaptation.
Transformer l'administration	TA4 Planification climatique et méthodologie de suivi interne de la Ville	O.S. TA4-1 100% des objectifs climatiques sont monitorés via une plateforme unique pour l'ensemble de l'administration, articulée avec les différents plans de la Ville.	Développement d'une plateforme open data permettant de suivre l'avancement du Plan Climat / Rendre le GIS de la Ville (système de cartographie informatique) accessible aux citoyens	En cours - bien avancé	Remise à jour des données de l'Opendata de la Ville de Bruxelles + publication de la plateforme Ville à 10 minutes en septembre 2024 : https://geoportail.bruxelles.be/ ; Le monitoring du Plan Climat reste pour l'instant majoritairement manuel, pas de plateforme dédiée
Transformer l'administration	TA5 La technologie au service de la planification climatique	O.S. TA5-1 Développer une stratégie GreenIT permettant le développement d'une activité numérique et compensant l'empreinte carbone.	Mise à jour continue du site du Plan Climat de la Ville pour informer de manière transparente sur l'évolution de l'action climatique de la ville	En continu	Un travail de refonte des pages Climat a eu lieu en 2023 et sont continuellement mise à jour et enrichies depuis : https://www.bruxelles.be/plan-climat
Transformer l'administration	TA5 La technologie au service de la planification climatique	O.S. TA5-1 Développer une stratégie GreenIT permettant le développement d'une activité numérique et compensant l'empreinte carbone.	Mettre en place le plan d'action green IT/numérique responsable d'I-city qui vise globalement à réduire la consommation de matières premières, la consommation d'énergie des équipements et services IT écoconçu ainsi que la quantité de déchets électroniques en fin de vie. Les 6 axes d'actions sont : marchés publics IT durables, réduction des consommations d'énergie des services IT, réduction de l'impact du cycle de vie & fin de vie des services IT, maîtrise du stockage informatique et de l'open data, le Green by IT, les actions de sensibilisation.	En cours - initié	La Ville de Bruxelles, au travers d'i-CITY, est membre de l'Institut Belge du Numérique Responsable (ISIT-BE). Un draft de stratégie numérique responsable a été élaboré, mais pas validé à ce stade par le Comex ou le Collège de la Ville de Bruxelles.